BOURSES, HÉBERGEMENT, RESTAURATION ET TRANSPORT, SYSTÈME LMD...

LES SAILLIES D'UNE RÉFORME PRÉVUE "AVANT LA FIN DE L'ANNÉE"

Page 4

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

227 NOUVEAUX CAS ET 2 DÉCÈS EN 24H

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4180 | Lundi 25 janvier 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CE DIMANCHE

LA TERRE A TREMBLÉ À BATNA ET TIZI-OUZOU

Page 16

SAHARA OCCIDENTAL

LE POLISARIO BOMBARDE LA ZONE DE GUERGUERAT

Pages 3

DISPOSITIF ANSEJ

PLUS DE 220.000 PME ONT DÉCLARÉ FAILLITE DEPUIS 2011

Page 4

DÉCÈS D'UN ALGÉRIEN À BRUXELLES

L'ALGÉRIE DEMANDE DE FAIRE TOUTE LA LUMIÈRE SUR CE DRAME

Page 16

RAPPORT DE BENJAMIN STORA

TIMIDES AVANCÉES ET GRANDES DÉSILLUSIONS

Page 3

18
stations d'internet à très haut débit installées à Ouargla.

20
milliards DA pour aménager les zones d'ombre en 2021.

134
étudiants se sont envolés pour une formation à l'étranger.

Le Musée saharien de Ouargla se dote d'un espace de lecture

Le Musée saharien d'Ouargla vient de se doter d'un espace de lecture dans le cadre des efforts visant à promouvoir la culture et à attirer les visiteurs. Menée en coordination avec la direction du secteur, la bibliothèque principale de la lecture publique Mohamed- Tidjani et la commune d'Ouargla, cette initiative a pour objectif d'offrir un espace approprié aux lecteurs, notamment les jeunes, tout en contribuant à développer les connaissances et à renforcer la place du livre et de la lecture dans la société et faire face à l'impact négatif de l'Internet et des réseaux sociaux. La direction du Musée envisage, à travers la création de ce nouvel espace de lecture qui totalise prés d'un millier d'ouvrages traitant de divers champs du savoir, dont l'histoire, la culture, la littérature, les sciences et autres, de contribuer à inciter le public à visiter et découvrir le Musée saharien. Cet espace a bénéficié d'un quota de plus de 400 titres accordés par la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-Tidjani, alors que la fourniture d'équipements nécessaires a été assurée par les services de la commune d'Ouargla.

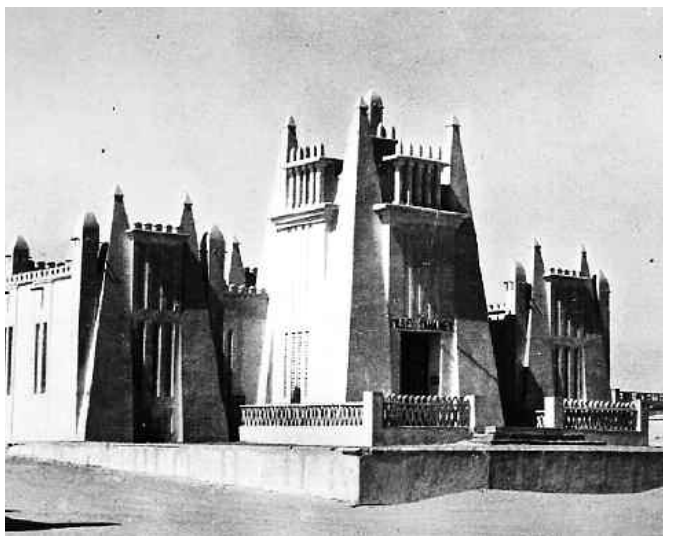

Commémoration à Djelfa de la Bataille de Besbassa

La bataille de Besbassa, survenue le 21 janvier 1960 sur les monts de la région de Guaiguaâ à Djelfa, demeurera parmi les témoins de l'héroïsme des chouhada. Cette bataille, dénommée également "Etheldja" par certains, est en fait un événement historique héroïque, qui n'a pas bénéficié de l'intérêt qui lui sied dans les livres d'histoire, n'était-ce les témoignages vivants de moudjahidine ayant survécu à cette bataille historique pour rapporter, à la postérité, les sacrifices des chouhada. Selon Khelifa Leboukh, chercheur en histoire, cette bataille, qui s'est "*déroulée durant l'hiver 1960, n'a pas été fortuite, mais fait suite à des opérations ennemies, qui poursuivaient les mouvements des moudjahidine dans la région*".
Il a signalé que cette bataille avait été précédée par un autre événement historique relatif au déplacement des unités de l'Armée de libération nationale à partir de la zone Est vers l'Ouest, dans le but "d*e réaliser une campagne de purge dans les groupes de Bellounis, à l'origine de nombreux problèmes causés aux mouvements et déplacements de l'ALN, dans la région*", a-t-il indiqué.

Une plateforme pour suivre en direct les travaux de la Seaal

La Société des eaux et d'assainissement de la wilaya d'Alger (Seaal) a mis au point une plateforme numérique appelé "Info Trav'Eau" permettant aux citoyens de suivre en "direct" toute l'actualité des travaux en cours dans leurs communes respectives. Pour y accéder, il suffit de cliquer sur le lien: http://www.seaal.dz/espace-client/infos-travaux/,chercher les coupures par communes et sélectionner la commune recherchée directement sur la carte interactive, lit-on sur le compte *Facebook* de la Société des eaux et d'assainissement de la wilaya d'Alger.
"*Si la commune est en jaune cela veut dire qu'une suspension de l'alimentation en eau potable est en cours mais si elle est en vert, cela veut dire que la suspension de l'alimentation en eau potable est programmée*", a expliqué la SEAAL. Tout en rappelant que dans le cadre de la sécurisation de l'alimentation en eau potable, la Seaal procède à des travaux qui engendrent parfois la suspension momentanée de l'alimentation en eau potable, cette dernière prie ses usagers de l'excuser des désagréments causés par ces suspensions et réaffirme son engagement à travailler pour améliorer la qualité du service offert à ses usagers.

Ammar Belhimer

"La mouture de l'avant-projet de loi organique portant régime électoral prévoit des solutions efficaces pour l'éradication de la corruption qui a entaché la réputation de l'Algérie".

3 mois dans un aéroport pour se protéger du... coronavirus

Un Américain terrifié par le Covid-19 a une idée pour le moins insolite afin d'éviter la contamination. Il s'est caché dans l'aéroport international O'Hare de Chicago pendant 3 mois. Aditya Singh est âgé de 36 ans et diplômé d'un master en hôtellerie. Il a atterri à l'aéroport international O'Hare de Chicago en provenance de Los Angeles le 19 octobre 2020. Le problème ? Il n'a jamais quitté l'aéroport de Chicago.
Il a vécu pendant 3 mois à l'intérieur de la zone de sécurité de l'aéroport O'Hare.

Trump pourrait disparaître du générique de *Maman J'ai raté l'avion* !

Trump paye au prix fort son attitude anti-démocratique. Après un discours incitant ouvertement ses partisans à se révolter, ces derniers ont envahi le Capitole.
Condamné par les médias et les réseaux sociaux, l'homme d'affaires devient aujourd'hui la proie de choix d'une chasse aux sorcières, selon les propres déclarations de son clan. Condamné au silence, le Président sortant se voit également rattrapé par son passé. Sa brève incursion dans *Maman, j'ai raté l'avion 2* pourrait être zappée.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Polisario bombarde la zone de Guerguerat

Des sources du ministère de la Défense sahraouie ont affirmé que les forces de l'Armée populaire de libération sahraouie, (APLS), ont mené de nouvelles opérations armées dans la région de Guerguerat.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les mêmes sources ont précisé, que les unités l'Armée sahraouie ont "*lancé quatre missiles visant la brèche illégale à El Guergarrat et ses environs, deux d'entre elles ayant visé la région de Laouina, tandis qu'une autre frappe de missiles atteignait le nord de la brèche illégale*". L'Armée sahraouie a mené des opérations militaires à "*Orakziz, visant Baaj, Taref Buhanda et Lemmir dans le secteur de Twizky, dans le cadre de l'élargissement du cycle de guerre qui comprendra tous les secteurs et les défenses ennemies*", a-t-on ajouté de mêmes sources.
Le Secrétaire général du mnistère de la Sécurité et de la documentation sahraoui, M. Sidi Ookal, a indiqué que "*l'Armée sahraouie poursuivra la guerre contre toutes les positions ennemies le long du mur de l'humiliation et de la honte*".

l'Afrique du Sud appelle Biden à annuler la décision de Trump

L'Afrique du Sud appelle Biden à annuler la décision de Trump sur le Sahara occidental PRETORIA, 23 jan 2021(APS)-La ministre sud-africaine des Relations internationales et de la coopération, Naledi Pandor, a déclaré, jeudi, qu'elle espérait voir le nouveau président américain, Joe Biden annuler la décision annoncée en décembre par son prédécesseur, Donald Trump concernant la reconnaissance de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Selon le site d'information sud-africain, Daily Maverick, Mme Pandor a rappelé, lors d'un webinar en rapport avec la politique étrangère de son pays, que la proclamation faite par Donald Trump, le 10 décembre dernier, allait à l'encontre des résolutions de l'ONU en faveur de l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui. L'ex-Président américain avait fait son annonce en contrepartie de la normalisation des relations entre le Maroc et l'entité sioniste. Une décision qui avait provoqué l'indignation de pays et d'organisations internationales, mais qui avait également était fortement critiquée aux Etats-Unis. Plus généralement, Mme Pandor a dit espérer que le nouveau locataire de la Maison-Blanche agisse dans le sens de l'amélioration des relations entre les Etats-Unis et les pays africains.
Une amélioration qui devrait être basée sur le "*respect*" et la "*coopération*", a-t-elle précisé.

Un appel urgent à la Croix-Rouge pour défendre les militants sahraouis dans les territoires occupés

Un appel urgent est lancé en direction de la Croix-Rouge internationale, pour prendre en charge les militants et les civiles dans les territoires sahraouis occupés qui font l'objet de harcèlement et de violence par les forces d'occupation marocaines.
La Croix-Rouge est tenue de défendre les civils en temps de guerre, a alerté le Chargé d'affaires au niveau de l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Mohamed Cheikh, en insistant sur le fait que "*dans les territoires sahraouis occupés, on est en temps de guerre*".
Mohamed Cheikh a signalé, que les territoires sahraouis occupés sont hermétiquement fermés et la population est prise en étau par les forces d'occupations marocaines. *"Il y a une surveillance accrue des militants sahraouis et une répression féroce*", alerte-t-il.
Le diplomate a appelé la Croix-Rouge à prendre ses responsabilités et de défendre les militants et civiles sahraouis contre la violation des droits de l'homme et la détention arbitraire dans les territoires occupés

Les Organisations internationales appelées à intervenir pour protéger les civils sahraouis

La militante des droits de l'Homme sahraouie, Fatimatou Dahwara, a appelé samedi les organisations locales et internationales à intervenir "immédiatement" pour protéger les civils sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental contre les violations marocaines.
"*J'appelle toutes les organisations à protéger les jeunes sahraouis, les militants et tout le peuple dans les territoires sahraouis occupés des violences commises par les forces d'occupation marocaines*", a déclaré la militante Fatimatou Dahwara, dans une vidéo publiée sur facebook.
Mme Dahwara a dénoncé la "*surveillance étroite qu'elle subit quotidiennement par les autorités d'occupation marocaines en raison de son activité juridique et de sa lutte pacifique, ainsi que toutes les formes de restriction et d'intimidation*".
La militante a affirmé, qu'elle subit un "*contrôle étroit par des éléments des forces d'occupation marocaines qui ont installé un point de contrôle devant son domicile depuis le 12 janvier dernier*".
Elle a également expliqué, que la surveillance est permanente et qu'elle est "*suivie pas à pas partout où elle va*".
"*Je n'ai pas peur (...) Même si le régime marocain tente de m'intimider et me terroriser à travers ces manouvres pour arrêter ma lutte pour l'indépendance je continuerai parce que je suis convaincue*", a-t-elle assuré.
"*Je tiens pour responsable le régime marocain s'il arrivait un malheur à moi ou à ma famille*", a averti la militante sahraouie.
Fatimatou Dahwara a rappelé avoir été victime d'un "*enlèvement forcé dans des prisons se*crètes marocaines" pendant plusieurs années.

L. B.

RAPPORT DE BENJAMIN STORA

Timides avancées et grandes désillusions

PAR KAMAL HAMED

Quelques jours après sa remise au président français, Emmanuel Macron, le rapport de l'historien Benjamin Stora sur "*la mémoire de la colonisation et la Guerre d'Algérie*" continue de susciter des réactions, tant en Algérie qu'en France. La question de l'Histoire est si importante et sensible, qu'elle soulève encore et toujours les passions des deux cotés de la Méditerranée.
En France, ce sont notamment les harkis et les nostalgiques de "*l'Algérie française*" qui sont pour le moment montés au créneau pour dire leurs critiques sur le contenu de ce rapport demandé par le Président français à l'historien Benjamin Stora, puisque ils trouvent qu'il n'est pas objectif, en ce sens qu'il n'est pas entièrement favorable à leurs thèses.
En Algérie, ce rapport remis mercredi dernier au chef de l'Elysée ne laisse pas non plus indifférent quoi qu'il n' a pas provoqué une cascade de réactions, pour le moment du moins. Ce rapport n'a pas en effet focalisé l'essentiel de l'attention, plutôt orienté vers d'autres dossiers brulants de l'actualité nationale, dans cette conjoncture si particulière que traverse le pays. Il en est ainsi de la classe politique nationale, beaucoup plus captée en ce moment par l'avant projet de loi sur le régime électoral et les prochaines élections législatives et locales anticipées, qui auront lieu dans les prochains mois. Mais, il n'en reste pas moins qu'à travers les premières lectures et réactions, il est aisé de dire que du coté algérien, et même s'il n'est pas globalement rejeté, il n'a pas non plus suscité l'enthousiasme tant l'on considère qu'il est totalement vicié. D'où cette sorte de prudence qu'ont affiché les uns et les autres, par rapport à ce document de presque 150 pages et qui contient un peu plus de 22 propositions et recommandations.
Des historiens algériens, qui l'ont si bien décortiqué comme cela a été rapporté dans une de nos dernières éditions, ont estimé que le rapport est loin d'être impartial. Certes, il contient des propositions qui sont autant d'avancées, comme c'est le cas de la réjouissance, par l'Etat français, de l'assassinat de l'avocat et militant nationaliste Ali Boumendjel, la restituion du canon "Baba Merzoug", ou la réalisation d'une stèle à l effigie de l'Emir Abdelkader, mais les historiens ont aussi relevé que ce rapport a placé la victime, que sont les Algériens qui ont eu à subir les affres terribles de la colonisation, et le bourreau, à savoir, les tenants du système colonial, sur le même pied d'égalité. En ce sens, Benjamin Stora n'est pas irréprochable, puisque d'aucun lui reprochent d'ores et déjà d'avoir pris en considération les lobbies nostalgiques de "*l'Algérie française*" et d'avoir, par voie de conséquence, quelque peu ménagé leurs susceptibilités. Il faut dire à ce propos, que ces lobbies sont encore très puissants en France, et aucun politique ne peut raisonnablement ne pas prendre en considération leurs positions. N'ont-ils pas réussi, par le passé, a faire infléchir la position de puissants hommes politiques français sur cette épineuse question de l'Histoire de la colonisation. Le Président français, lui-même, en a fait l'amer expérience lorsque ces lobbies l'ont fustigé, lorsque il a déclaré, à partir d'Alger et alors qu'il n'était encore que candidat à l'Elysée, que *"le colonialisme est un crime contre l'humanité"*. Face à la levée de boucliers de ces milieux, Emmanuel Macron a du battre en retraite en nuançant ses propos par la suite. Et c'est sans doute cette même approche qui est à l'origine du rappel, par la Présidence française, quelques instants seulement après la remise du rapport au Président français, qu'il n'y aura "*ni repentance, ni excuses*" pour les crimes commis en Algérie durant la colonisation. Ces pesanteurs semblent avoir lourdement peser sur le contenu du rapport de Benjamin Stora qui, même s'il se caractérise par quelques timides avancées, n'en reste pas moins loin des espérances des Algériens.

K. H.

CAPA

Le ministère de la Justice annonce la révision des modalités d'ouverture du concours

Une réunion de coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et l'Union nationale des ordres des avocats, (UNOA), pour revoir l'arrêté ministériel définissant les modalités d'ouverture du concours d'accès à la formation pour obtenir le Certificat d'aptitude à la profession d'avocat, (CAPA,) aura lieu samedi prochain, annonce un communiqué du ministère de la Justice.

"*En réponse aux multiples demandes pour l'ouverture d'un concours d'accès à la formation pour obtenir le CAPA, et après avoir examiné les propositions de l'UNOA en date du 18 janvier 2021, le ministère de la Justice annonce la tenue d'une réunion de coordination entre les représentants du ministère de la Justice, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de l'UNOA*", a souligné la même source.

"*Cette réunion se tiendra au siège du ministère de la Justice le 30 janvier 2021, et portera sur la révision de l'arrêté ministériel du 12 mars 2015, définissant les modalités d'ouverture du concours d'accès à la formation pour l'obtention du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat, son organisation et son fonctionnement, ainsi que le nombre d'examens, leur nature, leur durée, leur coefficient et leur programme, la composante de la commission du concours et la moyenne d'admission*", ajoute la même source.

Il sera question également, "*d'étudier les modalités d'organisation du concours d'accès à la formation pour l'obtention du CAPA, au titre de l'année 2021-2022*", selon le communiqué du ministère de la Justice.

ALGÉRIE/FRANCE

Une Compagnie espagnole low-cost lancera des vols cette année

La compagnie aérienne espagnole low-cost Volotea devrait lancer ses liaisons de France à l'Algérie cette année, rapporte avant-hier samedi, le média spécialisé Simple Flying.

La pandémie de coronavirus a provoqué une énorme baisse de la demande de passagers, entraînant de lourdes pertes pour les compagnies aériennes.

Cependant, pour le transporteur à bas prix espagnol Volotea, il y avait des raisons d'être joyeux dans la morosité.

En effet, la compagnie aérienne a réussi à transporter 3,8 millions de passagers l'année dernière, les vols affichant un coefficient de remplissage moyen de 90,7%, selon le même média qui a rappelé que c'est un chiffre stupéfiant, si l'on considère le ralentissement général qu'a subi l'industrie.

Un changement de stratégie de réseau signifiait également, que Volotea n'avait besoin que de réduire ses liaisons exploitées de 9%. Plus précisément, elle s'est largement concentrée sur ses opérations nationales, qui représentent 86% de son réseau. La compagnie aérienne déclare, qu'elle a désormais des bases "*dans 16 capitales européennes de taille moyenne*", et dessert *"90 villes à travers 14 pays"*, précise la même source.

R. N.

BOURSES, HÉBERGEMENT, RESTAURATION ET TRANSPORT, SYSTÈME LMD...

Les saillies d'une réforme prévue "avant la fin de l'année"

Le projet de loi d'orientation du secteur de l'Enseignement supérieur fait une rupture avec toutes les anciennes pratiques, et prend en considération l'ensemble des remarques, réserves et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la reforme LMD, a indiqué, hier matin, Abdelbaki Benziane, à la Radio algérienne.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Invité de la rédaction de la Chaine 3, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique précise, que l'objectif principal de ce projet, dont les premières conclusions ont été reçues cette semaine de la part de la communauté universitaire, était de faire "*une rupture avec toutes les anciennes pratiques*", car la loi actuelle "*ne répond plus aux exigences de l'heure*".

Le ministre fait savoir, que le comité qui va être chargé de la rédaction de la mouture finale du projet de loi a été installé jeudi dernier. Une fois achevée, ajoute-il, la mouture sera remise une autre fois à la communauté pour les dernières retouches.

Concernant le LMD, le ministre a indiqué, que ce système d'enseignement n'a pas atteint ses objectifs, parce que les mécanismes d'évaluation, qui devaient l'accompagner, n'ont pas été mis en place, affirmant l'intention du ministère d'y apporter, dans un premier temps, les correctifs nécessaires, "*et aboutir à sa vraie philosophie*".

En réponse à une question sur le projet de réforme des œuvres universitaires, l'invité affirme qu'un groupe de travail était en cours d'étude de ce projet, qui concerne notamment les bourses, l'hébergement, la restauration et le transport. Selon lui, le projet sera bien structuré, en précisant qu'il sera prêt avant la fin de l'année. Pour ce qui est de la numérisation du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le ministre indique, que cette option représente actuellement l'axe clé du secteur, notamment pour les segments gouvernance, formation et recherche. *"38 actions de numérisation ont été réalisées jusque-là"*, conclut-il.

R. R.

DISPOSITIF ANSEJ

Plus de 220.000 PME ont déclaré faillite depuis 2011

PAR RACIM NIDHAL

Chérif Baoud, directeur général de l'Agence nationale de l'aide et de développement des entreprises, (ANADE), nouvelle appellation de l'ANSEJ, a révélé hier, que pas moins de 220.000 PME sont en situation de faillite depuis 2011, et que des mesures seront prises pour les aider à rééchelonner leurs dettes, tout en bénéficiant de l'annulation pure et simple des pénalités de retard de remboursement.

Intervenant, dimanche, sur les ondes de la Radio nationale (Chaine 1), le patron de l'ANADE a révélé, que "*notre évaluation au niveau de l'ANSEJ, jusqu'au mois de juin 2020, montre que 80% des dettes des PM, depuis la création de l'ANSEJ en1997, jusqu'à 2010, sont remboursées à hauteur de 80% sur le plan bancaire, mains avec 100% de non remboursement au niveau de l'agence*".

Les dettes de l'ANSEJ sont évaluées à 172 milliards de dinars, selon M.Baoud, qui explique cet état de fait, par "*des choix politiques inappropriés et mal étudiés*" et annonce, dans le cadre d'une récente évaluation du dispositif ANSEJ, "*la mise en place de nouveau mécanismes dans le cadre de l'accompagnement des jeunes porteurs de projets pour créer leurs entreprises*" Le rééchelonnement des dettes fait partie de ces mesures urgentes annoncées, ainsi que l'annulation des pénalités de retard par Chérif Baoud, afin, dit-il, de relancer l'activités des PME, grâce notamment, à l'activation de l'article 187 du Code des marchés publics qui octroie 20% de la commande publique aux PME. A la faveur de cette nouvelle approche économique, qui vise une redynamisation de l'investissement, le directeur de l'ANADE table dur la création de 1 million de PME à l'horizon 2024, à raison de 50.000 par an.

R. N.

TIZI-OUZOU

Nouvelle marche des travailleurs de l'ENIEM

Le blocage à l'Entreprise nationale ENIEM de Tizi-Ouzou perdure. Les travailleurs de cette dernière sont revenus à la charge, en organisant, hier, une nouvelle marche de protestation pour réitérer leurs revendications consistant notamment en le départ de l'actuel P-dg et les cadres dirigeants de l'entreprise.

La marche des travailleurs de l'ENIEM s'est ébranlée de l'usine, sise à la zone industrielle de Oued Aïssi, à 7 kms à l'Est de Tizi-Ouzou, vers les sièges de la Wilaya.

L'entreprise a été en arrêt technique d'un mois, (du 1er au 31 décembre 2020), décidé par la direction de l'ENIEM pour des raisons liées à des difficultés financières et la rupture des stocks des matières premières nécessaires au fonctionnement de l'usine.

La Direction de l'entreprise a appelé à une reprise le 3 janvier dernier, mais les travailleurs ont refusé de rejoindre leurs postes.

Ils ont motivé leur position par la "*non-satisfaction*" de leurs deux revendications, à savoir, "*la non comptabilisation du congé technique dans les salaires*" et *"le départ du P-dg de l'ENIEM"*.

Le 10 janvier, le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a déclaré à la Radio nationale, que le dossier de l'ENIEM allait être réglé le même jour.

Il y a une dizaine de jours, le P-dg du groupe public Elec El Djazaïr, Mustapha Ferfar, a tenté de désamorcer la situation, mais, sa démarche s'est avérée sans résultat. "*Le P-dg du groupe a promis de prendre en charge les revendications des travailleurs, tout en leur demandant de reprendre le travail. Une proposition qui n'a pas été acceptée par les travailleurs, qui ne veulent pas reprendre avant de le départ du P-dg de l'entreprise et son staff dirigeant*", avait confié un employé de l'ENIEM au journal El Watan du 19 janvier.

Pour rappel, les travailleurs de l'ENIEM ont organisé plusieurs marches au Chef-lieu de wilaya, et des rassemblements devant la direction générale de l'Eniem. Ils ont même observé des sit-in devant le siège de la wilaya.

R. N.

RISQUES D'IMPORTER DES VARIANTS DE LA COVID-19

Le Pr Mahyaoui rassure

Alors que l'échéance fixée par le président Tebboune pour lancer la vaccination de masse contre la Covid-19 approche, l'Algérie n'a pas encore fixé de date pour le lancement de cette campagne qui doit débuter avant la fin janvier.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Toutefois, les membres du Comité scientifique chargé du suivi de l'épidémie de coronavirus en Algérie sont confiants.
"C'est la dernière semaine, nous ne sommes pas encore à la fin du mois. La vaccination démarrera ce mois de janvier. C'est imminent", assure le Pr Riad Mahyaoui dans une déclaration à TSA.
Le spécialiste assure, que l'Algérie est prête pour lancer la campagne de vaccination contre la Covid-19. "*Logistiquement, les ressources humaines, les centres de santé, la formation du personnel, la chaîne de froid… tout est fin prêt pour que, dès l'arrivée du vaccin, nous démarrions la vaccination"*, affirme-t-il.
La situation épidémiologique, marquée par des contaminations à la Covid-19 autour de 250 nouveaux cas par jour, ainsi que la baisse conséquente du nombre de décès, est le résultat de "*la stratégie payante*" du ministère de la Santé et du Comité scientifique, explique le Pr Mahyaoui.
Une politique qui, selon lui, a démontré que l'Algérie a "*réussi dans cette riposte*".
Néanmoins, le membre du Conseil scientifique appelle les Algériens à continuer à respecter les mesures barrières. "*Restons vigilants, parce qu'il y a une flambée à l'échelle mondiale"* de l'épidémie avec l'apparition de nouveaux variants dans plusieurs pays, dont le Royaume-Uni et l'Afrique du sud.
Cependant, Riad Mahyaoui se veut rassurant en précisant que l'Algérie est "*préservée"* contre ces nouvelles souches. "*Gardons notre calme, tenons-en aux mesures barrières, évitons les regroupements, portons le masque, et lavons-nous les mains"*, recommande le scientifique.
Dans un entretien à TSA, le Pr Mostefa Khiati a lancé l'alerte, avant-hier samedi, sur les risques liées à l'importation du variant anglais de la Covid-19, plus contagieux, et qui semble aussi plus meurtrier.
Il a demandé le renforcement des contrôles à l'aéroport d'Alger, avec la mise en place des tests PCR, aux Algériens rapatriés de l'étranger. "*Non seulement des examens PCR de moins de 48 h doivent être exigés pour tous les voyageurs qui prendront les vols, mais également il est impératif de les re-contrôler avec un test PCR à l'arrivée à Alger*", réclame le Pr Khiati.
Aux personnes qui se méfient des vaccins, Riad Mahyaoui sort un argument imparable : "*Il est plus grave d'attraper la Covid et de présenter des formes graves et peut-être d'en mourir, que de se faire vacciner".*
"*Si j'ai un choix à faire, ce sera celui de me faire vacciner pour me protéger contre la Covid-19 et ses formes graves*", appuie le Pr Mahyaoui qui se dit optimiste quant à l'adhésion de la population à la campagne de vaccination.

C. A.

UN MÉDICAMENT

La Colchicine réduit le risque des complications liées à la Covid

Une vaste étude clinique montre, que la Colchicine, un anti-inflammatoire, est efficace pour traiter la Covid-19 et réduire les risques de complications liées à la maladie, a annoncé l'Institut de cardiologie de Montréal (ICM).
Les résultats positifs de l'étude COLCORONA constituent une "*découverte scientifique majeure*", qui fait de la Colchicine, - un puissant anti-inflammatoire utilisé pour le traitement de la goutte - "*le premier médicament oral au monde qui pourrait traiter les patients en phase pré-hospitalière*", affirme l'ICM dans un communiqué rendu public tard vendredi soir. Les résultats de l'étude ont "*démontré que la Colchicine a réduit de 21%, le risque de décès ou d'hospitalisations chez les patients atteints de Covid-19 comparativement au placebo*", souligne l'ICM.
L'étude, menée au Canada, aux Etats-Unis, en Europe, en Amérique du Sud et en Afrique du Sud, a porté sur 4.488 patients.
Chez 4.159 de ces patients, dont le diagnostic de la Covid-19 a été prouvé par un test naso-pharyngé (PCR), la Colchicine a "*entraîné des réductions des hospitalisations de 25%, du besoin de ventilation mécanique de 50%, et des décès de 44%*", fait valoir l'institut. Le traitement à la Colchicine est efficace pour prévenir le phénomène de "*tempête inflammatoire majeure*" et réduire les risques de complications liées à la Covid-19, a expliqué le Dr Jean-Claude Tardif, directeur du Centre de recherche de l'ICM et chercheur principal de l'étude COLCORONA. "*Nous sommes heureux d'offrir le premier médicament oral au monde dont l'utilisation pourrait avoir une incidence importante sur la santé publique et potentiellement prévenir les complications du Covid-19 chez des millions de patients*", a-t-il déclaré. "*Grosse nouvelle: une étude québécoise montre l'efficacité de la colchicine pour traiter la Covid-19*", s'est félicité Le Premier ministre du Québec, François Legault, dans un tweet.
L'étude COLCORONA a été menée "*sans contact*", auprès de patients atteints de la Covid-19 qui n'étaient pas hospitalisés au moment de l'inclusion, avec au moins un facteur de risque de complications.
"*Il s'agit de la plus grande étude, à l'échelle mondiale, testant un médicament administré oralement chez les patients non-hospitalisés avec la Covid-19*", précise l'ICM.

R. N.

LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ RASSURENT

La grippe saisonnière en baisse

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les professionnels de la santé ont relevé, que la grippe saisonnière tant redoutée est en baisse durant cette année. Loin du pic de l'année dernière, les dispositions sanitaires prises par les autorités ont fait l'effet de la diminution des contagions.
C'est ce que relève le Dr Smail Barkat, spécialiste en maladies du sang et des soins spécialisés à Alger, en indiquant que *"le taux de contamination de la grippe saisonnière a baissé plus que d'habitude, dès le début de cette année"*, en ajoutant que "*le taux de contagion se situait auparavant à prés de 70% chez les malades chroniques âgés, et alors qu'on a remarqué que très peu de malades viennent consulter pour motif de grippe".*
De même que "*les consultations des enfants pour les inflammations des bronches et toux, causées par la grippe saisonnière, ont baissé d'intensité dans la plupart des unités de soins"* confirme le Dr Barkat. Au niveau des polycliniques et des établissements de soins de proximité, c'est le même constat relevé par les spécialistes.
Les files habituelles de malades présentant les symptômes grippaux ont diminué nettement ces temps-ci. L'un des aspects qui plaide en cela réside, selon le Dr Kouidri, chef de service des maladies infectieuses au CHU de Mustapha Pacha, dans "*le respect imposé par les règles sanitaires contre la Covid-19, dont notamment le port des masques et la distanciation*".
En effet, selon ce spécialiste, *"le mois de janvier et de février sont les mois où il y a des pics de grippe saisonnière, selon les tranches d'âge et des personnes*", mais "*certains prennent déjà leur précaution en s'habituant à prendre de la vitamine C et des vaccins anti-grippe, cela se traduit par une incidence de baisse".*
En attendant un bilan partiel sur les effets de la grippe saisonnière, c'est la campagne de vaccination qui s'est traduite par une prise de conscience réelle du risque que peut prendre une personne vulnérables et de surcroit un malade chronique s'il ne se vaccine pas à temps. Malgré des rumeurs sur le peu de disponibilité des vaccins, les autorités ont réagi par une importation de doses suffisantes pour les besoins des malades. On parle de 200.000 doses disponibles actuellement dans la pharmacie centrale des hôpitaux, et qui concernent spécialement les patients qui sont sujets fréquents à des épisodes grippaux. Rappelant que les spécialistes en épidémiologie ont appelé, dés le mois de novembre dernier, "*à une vaccination d'urgence contre la grippe saisonnière, en levant la confusion sur les symptômes du coronavirus*" qui sont les mêmes, mais sont plus accentués chez les contaminés à la Covid-19.

F. A.

COVID-19

Lancement imminent de la campagne de vaccination

La campagne de vaccination anti-Covid 19 commencera dès la réception des premiers lots de vaccin, soit avant la fin du mois en cours.
Intervenant au forum El Chaab, les professeurs Lyes Rahal et Ryad Mehyaoui, membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, affirment que le début de la compagne de vaccination est donc imminent, puisque "*les premiers lots de vaccins arriveront avant la fin de ce mois de janvier*".
Pour le Pr Rahal, tous les moyens sont réunis pour mener à bien cette opération, notamment les moyens humains, les structures sanitaires et la logistique, dit le Pr Rahal, en précisant que *"dès que le vaccin arrive, on démarre la vaccination*". Il indique que "*l'Algérie n'est pas en retard dans l'acquisition du vaccin, par rapport à la situation épidémiologique stable que connait le pays ces dernières semaines".*

REPUBLIQUE **ALGERIENNE DEMOCRATIQUE** ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA

DAIRA DE BLIDA

COMMUNE DE BLIDA

DIRECTION DES FINANCES ET AFFAIRES ECONOMIQUES

BUREAU DES MARCHES PUBLICS

N° 34 /2021

AVIS D.ANNULATION DE L.ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Blida, annonce que l'avis d'attribution provisoire de marché au profit de l'entreprise BABEL CONSTRUCTION, représentée par son Gérant ZOUAOUA Abdelhalim, relatif à la construction de 07 classes en extension à l'école Ben Achour BLIDA publié dans les quotidiens nationaux « الجزائر » et « Midi libre » en date du 10/12/202, concernant l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimal n°575/2019, publié dans les mêmes quotidiens en date du 13/16 Novembre 2019.

CRITERES DE NOTATIONS

Nom du soumissionnaire	Montant de l'offre	Délai d'exécution	Notes attribuées	Observations
ETB BABEL CONSTRUCTION, représentée par son Gérant ZOUAOUA Abdelhalim	39.342.173.50 DA	06 mois	51.75 Pts	Deuxième moins disant (pré-qualifié techniquement)

Midi Libre n° 4180 - Lundi 25 janvier 2021 - Anep 2116 001 477

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la santé et de la population et de la réforme hospitalière
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATIONWILAYA DE DJELFA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER MOUDJAHID HANICHI MOSTAPHA EL-IDRISSIA
Code fiscale : 40801600001705300104 TEL/ FAX:027.88.90.80
COMMUNE ELIDRISSIA 17020 WILAYA DE DJELFA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALESN°:01/2021

L'Etablissement Public Hospitalier moudjahid Hanichi Mostapha EL-IDRISSIA lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'approvisionnement en AlimentationDistribués selon les lots suivants:
- Lot N° 01 : ALIMENTATIONS GENERALES- Lot N° 02 : LEGUMES ET FRUITS
- Lot N° 03 : LE PAIN ET GATEAUX - Lot N° 04 : LES VIANDES ROUGES ; BLANCHES ET LES ŒUFS

Le Présent offres s'adresse aux seules entreprises publiques ou privées ,Commerçants gros ou de détail ،fabricants , importateurs, distributeurs ,qui ont fait des fournitures pareilles et mentors professionnels de certificats de bonne exécution dans même livre le sujet de la compétence.
Les fournisseurs peuvent retirer le cahier de charges gratuitement bureau des Marché de L'Etablissement Public Hospitalier moudjahid Hanichi Mostapha **EL-IDRISSIA** .
Les soumissionnaires peuvent soumissionner et bénéficier dans un lot ou plusieurs.
Les Offres seront déposés dans une seule enveloppe contenant trois enveloppes fermées comprend **01-le dossier de candidature 02- l'offre technique 03- l'offre financière** comprend une troisième ,Il porte la mention suivante :

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER MOUDJAHID HANICHI MOSTAPHA EL-IDRISSIA
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:01/2021
Approvisionnement en produits alimentaires générales
Lot N°:...../...../...../.....
à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Les offres doivent être déposées au niveau bureau des Marchés de L'Etablissement Public Hospitalier moudjahid Hanichi Mostapha EL-IDRISSIA
Le délai de préparation des offres c'est **10** jours après la date de première apparition d'annonce dans les journaux nationaux ou BOMOP
01/ dossier de candidature contient :
A)- une déclaration de candidature charger daté et signature par le soumissionnaire - une déclaration de probité remplie daté et signée par le soumissionnaire -statut pour les sociétés - les Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager L'entreprise .
- Moyens matériels(carte de grise+Assurance ou le contrat de location en cas de location .
-Moyens humains(l'attestation de mise à jour CASNOS+ CNAS) valable .
B) le gagnant de la transaction est de présenter une déclaration justifiant les documents et l'exécuter dans 10 jours de la notification sont les suivantes :
- Extrait du casier judiciaire N° 03 valable du soumissionnaire ou gérant
- L'extrait de rôle net ou tressés , validité d'un mois prévu 03
- copie de registre de commerce .
- copie de la carte d'immatriculation fiscale

Si elle n'a pas fourni les documents mentionnés ci-dessus dans les délais requis ou après le spectacle a condition qu'ils contiennent des informations non appariement sur et refuse de reprendre la procédure.
02/ OFFRE TECHNIQUE:
- le modèle de la déclaration a souscrire remplis daté et signé par le soumissionnaire - mémoire technique justificatif
-Engagement des délaisd'exécution et de réception.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté »manuscrite.
-Certificats de bonne mise en œuvre.

03/ OFFRE FIANCIERE:
- La lettre de soumission remplis datée et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires remplis daté et signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif et estimatif remplis daté et signé par le soumissionnaire.

Pour plus de détails les soumissionnaires doivent se référer au cahier de charge.
Les offres réglementaires seront déposées le 10 éme jour de la 1éré date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP de 08h00 du matin à12h00 auprès du siège de l'établissement. L'ouverture des plis se tiendra le même jour à14h00
Dans le cas ou l'ouverture et le dépôt des plis coïncide avec un jour Ferrié celle-ci se tiendra le 1er jour ouvrable après la date prévue ,les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (**100**) jours .
Cet avis est considéré comme invitation pour les soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Midi Libre n° 4180 - Lundi 25 janvier 2021 - Anep 2116 001 498

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE : AIN DEFLA
DAIRA DE : AIN DEFLA
COMMUNE DE : AIN DEFLA
N.I.F 098544010036730

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 02 / 2021

La commune de Ain Defla lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales après l'infructuosité de l'opération , conformément aux dispositions des articles 39 ,40 ,42 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public ;pour la réalisation du projet suivant :
Réhabilitation de l'éclairage public dans la ville d'Ain defla (rue meklati Mohamed ,rue Amir Khaled , rue chouhada , rue marouan , rue hadj djilali Mohamed et rue frères choumani).
Les entreprises compétentes, qualifiées et possession de :
- Pour le secteur de bâtiment : certificat de qualification et classification professionnelle au bâtiment comme activité principale, classe trois(03) et plus portant l'un des codes d'électricité :(341/3912ou 341/3913) en cour de validité.
- Pour le secteur de travaux publics : certificat de qualification et classification professionnelle aux travaux publics comme activité principale, classe trois(03) et plus portant le code de l'éclairage public :(348/4.924) en cour de validité.

Et qui présentent cinq(05) certificats de bonne exécution des projets similaires réalisés durant les (05) dernières années ,intéressées par cet avis, peuvent retirer le cahier des charges, auprès du Bureau des Marchés de la commune de Ain Defla contre paiement d'une somme de (2.000,00DA) espèce (droit de participation) au niveau de la trésorerie communale.
- le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dument désigné.

Les offres seront accompagnées des pièces suivantes :

- **Le dossier de candidature contient** : voir l'article n°(06) du cahier des charges
  L'offre technique : voir l'article n°(06) du cahier des charges
- **L'offre financière:** voir l'article n°(06) du cahier des charges

Les offres seront déposées auprès du bureau des marchés public et des enchères de la commune de Ain defla .

Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées , indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » , selon le cas , ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
– Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 02 /2021
« Réhabilitation de l'éclairage public dans la ville d'Ain defla (rue meklati Mohamed ,rue Amir Khaled , rue chouhada , rue marouan , rue hadj djilali Mohamed et rue frères choumani) »
Adressé à : Monsieur le P/APC de la commune de : AIN DEFLA

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse **national** .
L'heure limitée de dépôt des offres, est fixée le dernier jour de la durée de préparations des offres à 14.00 h , Si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, l'heure limitée de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Aucune offre ne sera acceptée après cette date et le timbre postal ne fais pas fois.
La séance d'ouverture des plis sera le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 h 00 h en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister au siège de la commune de: AIN DEFLA .
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre
pendant (03) trois mois plus la durée de préparation des offres .

Midi Libre n° 4180 - Lundi 25 janvier 2021 - Anep 2116 001 536

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 8 - 9 et 10

Dépréciation du dinar, incidences inflationnistes et risque de vives tensions sociales en 2021

L'année 2021 est l'année de tous les dangers, de vives tensions sociales qui risquent d'avoir un impact sécuritaire, avec l'accélération du processus inflationniste qui induira la détérioration du pouvoir d'achat de la majorité de la population algérienne avec une économie en léthargie, une incohérence de la politique socio économique. et des discours de certains responsables déconnectés de la réalité qui croient vendre des utopies.

Dépréciation du dinar, incidences inflationnistes et risque de vives tensions sociales en 2021

L'année 2021 est l'année de tous les dangers, de vives tensions sociales qui risquent d'avoir un impact sécuritaire, avec l'accélération du processus inflationniste qui induira la détérioration du pouvoir d'achat de la majorité de la population algérienne avec une économie en léthargie, une incohérence de la politique socio-économique et des discours de certains responsables déconnectés de la réalité qui croient vendre des utopies.

PAR Pr ABDERRAHMANE MEBTOUL

Cette situation ne peut que conduire le pays au FMI courant 2022, rendant urgent une nouvelle politique et un sursaut national, car toute détérioration économique aura un impact négatif sur le sécuritaire et les réformes politiques annoncées. Fin 2020, 98% des exportations proviennent toujours des hydrocarbures en incluant les dérivées et malgré toutes les restrictions le déficit de la balance commerciale, non pas la balance des paiements, montant auquel il faut ajouter les sorties de devises des services, de fin 2020 s'est élevé à 10,6 milliards de dollars , avec une exportation hors hydrocarbures n'ayant pas dépassé un milliard de dollars. Dans une économie de marché concurrentielle structurée dominée par un appareil productif performant (élasticité des facteurs de production pour reprendre le jargon des économistes) toute dévaluation d'une monnaie, à terme, permet la dynamisation des exportations. Or en Algérie le dérapage du dinar de 5 dinars un dollar en 1970 à 132 dinars un dollar en janvier 2021 a produit l'effet contraire montrant que le blocage est d'ordre systémique et que les mesures monétaires sans les synchroniser à la sphère réelle auront des effets pervers, contredisant les lois élémentaires de l'économie où toute dévaluation devrait dynamiser les exportations.

1.- Le gouvernement actuel projette dans le PLF2021 non pas une amélioration de la cotation du dinar mais une amplification de sa dévaluation, entre 2021/2023 ce qui suppose pas d'amélioration de la situation socio économique. Pour 2023 le PLF 2021 prévoit environ 185 dinars un euro et 156 dinars pour un dollar et en prenant un écart de 50% par rapport au marché parallèle nous aurons environ 300 dinars un euro contre 210 dinars un euro début janvier 2021 alors que les frontières sont toujours fermées et sous réserve de la maîtrise de l'inflation sinon l'écart serait plus important. La cotation du dinar est passée en 1970, à 4,94 dinars un dollar, en 1980 à 5,03 dinars un dollar, en 1990 : à 12,02 dinars un dollar, en 1995 à 47,68 dinars un dollar, en 1999 : 66,64 dinars un dollar -2001 : 77,26 dinars un dollar 69,20 dinars un euro : -2005, 73,36 dinars un dollar, 91,32 dinars un euro : -2010, 74,31 dinars un dollar et 103,49 dinars un euro : -2015, 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro : -2016 :100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro : -2017 : 110,96 dinars un dollar et 125,31 dinars un euro : -2018 : 116,62 dinars un dollar et 137,69 dinars un euro : -2019 :119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro :- 14 janvier 2021 à 132,7718 dinars et 161,1319 dinars un euro . Pour le PLF2021 : 142 dinars pour un dollar en 2021, 149,71 dinars en 2022 et 156 dinars en 2023. Le PLF2021 prévoit les dépenses budgétaires (dépenses de fonctionnement et d'équipement) qui se situent à environ 64,98 milliards de dollars au cours de 128 dinars un dollar au moment de l'établissement de la loi tandis que les recettes fiscales globales (ordinaires et pétrolières) sont estimées à 41,62 milliards de dollars, soit un déficit budgétaire record de plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars avec un déficit global du trésor de 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB. La Banque d'Algérie procède au dérapage du dinar par rapport au dollar et à l'euro ce qui permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (reconversion des exportation hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements, matières premières, biens finaux), montant accentué par la taxe à la Douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité. Pour le directeur général du commerce extérieur, au niveau du ministère du Commerce, en date du 14/01/2021, le déficit de la balance commerciale fin 2020 s'est établi à 10,6 milliards de dollars ; le volume des importations algériennes a enregistré une baisse atteignant les 18%, pour s'établir à 34,4 milliards de dollars et les exportations ont enregistré une diminution de 33% pour s'établir à 23,8 milliards. Le document significatif étant la balance de paiement et non la balance commerciale incluant les sorties de devises des services qui se sont établies ces dernières années entre 10/11 milliards de dollars. Si on prend la moitié environ 5,5 milliards de dollars, les sorties de devises en 2020 se seraient établies à environ 40 milliards de dollars. En attendant que le ministre des Finances donne l'information sur le niveau des réserves de change fin 2020 certainement en dessous des 50 milliards de dollars, ce dernier a annoncé récemment une baisse de 8 milliards de dollars des importations mais qui n'est pas due à une bonne gestion, une lutte contre les surfacturations, mais à une réduction drastique des importations sans ciblage qui ont paralysé tout l'appareil de production.

2.-Il faut cerner les causes essentielles de la distorsion entre la valeur officielle du dinar et celle du le marché, de s'attaquer à l'essence du mal et non aux apparences où je recense sept raisons en précisant que le cours sur le marché parallèle serait beaucoup plus élevé qu'actuellement en cas de retour à la normale de l'économie mondiale. **Premièrement,** l'écart qui s'explique par la faiblesse de la production et la productivité, l'injection de monnaie sans contreparties productives engendrant le niveau de l'inflation. A cela s'ajoute, la non proportionnalité entre la dépense publique et le faible impact, le taux de croissance moyen malgré une recette en devises ayant dépassé les 1.000 milliards de dollars et une importation de biens et services en devises ayant dépassé les 935 milliards de dollars sans compter les dépenses internes en dinars entre 2000/2019, en moyenne 8/3% alors qu'il aurait dû dépasser les 8/10% : mauvaise gestion et corruption. Pour 2020 la croissance sera négative moins -5% donc un accroissement du taux de chômage qui a du dépasser les 15%. **Deuxièmement,** l'écart s'explique aussi, par la diminution de l'offre du fait que la crise mondiale, combinée avec le décès de nombreux retraités algériens, a largement épongé l'épargne de l'émigration. Cette baisse de l'offre de devises a été contrebalancée par les fortunes acquises régulièrement ou irrégulièrement par la communauté algérienne localement et à l'étranger qui font transiter irrégulièrement ou régulièrement des devises en Algérie, montrant clairement que le marché parallèle de devises est bien plus important que l'épargne de l'émigration. Ces montants fonctionnant comme des vases communicants entre l'étranger et l'Algérie, renforcent l'offre. L'épidémie du coronavirus, l'emprisonnement des oligarques rentiers qui ont des fortunes colossales à l'étranger difficilement récupérables car placés par des prêtes noms , en bons anonymes ou dans des paradis fiscaux, la faible allocation devises et le dérapage du dinar officiel ont ralenti ces transferts qui avec le retour à la normale selon la loi de l'offre et de la demande amplifiera l'écart entre le cours officiel et celui du marché parallèle. **Troisièmement**, la demande provient de simples citoyens qui voyagent : touristes, ceux qui se soignent à l'étranger et les hadjis) du fait de la faiblesse de l'allocation devises dérisoire. Mais avant l'épidémie du coronavirus , les agences de voyages qui à défaut de bénéficier du droit au change recourent elles aussi aux devises du marché noir étant importateurs de services. Majoritairement, elles exportent des devises au lieu d'en importer comme le voudrait la logique touristique comme en Turquie, au Maroc ou en Tunisie.. **Quatrièmement,** la forte demande provient de la sphère informelle qui contrôle selon la Banque d'Algérie 33% de la masse monétaire en circulation (avec une concentration au profit d'une minorité rentière) et 65% des segments des différents marchés ; fruits/légumes, de la viande rouge/blanche- marché du poisson, et à travers l'importation utilisant des petits revendeurs pour des produits à fortes demandes et pour suppléer à la faiblesse de l'offre. Dans une conjoncture politique et économique instable, où même un ex chef de gouvernement reconnait l'avoir utilisé pour écouler les lingots d'or, sans retour à la confiance, la stabilité juridique et monétaire, il est illusoire de canaliser l'épargne de cette sphère où le taux d'intérêt ou le taux de profit est de loin inférieur aux actes spéculatifs qui peuvent ramener un gain monétaire largement supérieur et sans risques. Dans ce cadre, après un tapage publicitaire de plusieurs mois, le ministre des finances doit informer l'opinion publique sur le montant de l'épargne via la finance islamique à travers les nombreux guichets de certaines banques publiques installés au niveau territoire national. **Cinquièmement,** l'écart s'explique par le passage du Remdoc au Credoc, instauré en 2009, a pénalisé les petites et moyennes entreprises et n'a pas permis de juguler comme cela était prévu la hausse des importations qui ont doublé depuis 2009, tout en renforçant les tendances des monopoleurs importateurs. Pour éviter les ruptures d'approvisionnement du fait de la faiblesse de l'allocation de vises pour exploitation,, bon nombre d'opérateurs recourent au marché informel. **Sixièmement,** beaucoup d'algériens et d' étrangers, avant la fermeture des frontières utilisent le marché parallèle pour le transfert de devises, utilisant leurs employés algériens pour augmenter le montant, assistant certainement, du fait de la méfiance, à une importante fuite de capitaux de ceux qui possèdent de grosses fortunes. **Septièmement,** pour se prémunir contre l'inflation, et donc la détérioration du dinar algérien, l'Algérien ne place pas seulement ses actifs dans le foncier, l'immobilier ou l'or, mais une partie de l'épargne est placée dans les devises. En effet, beaucoup de ménages se mettent dans la perspective d'une chute des revenus pétroliers, et vu les fluctuations erratiques des cours d'or, achètent les devises sur le marché informel. Dans ce contexte d'incertitude, avec des banques déstructurées qui croulent sous le poids des créances douteuses et la majorité des entreprises publiques structurellement déficitaires avec des comptabilités défectueuses, il est illusoire de vouloir opérer la privatisation partielle avec de surcroit une Bourse d'Alger en léthargie où l'on a construit un stade sans de véritables joueurs.

3 . - Toute Nation ne peut distribuer que de ce qu'elle a préalablement produit quitte à aller vers la dérive politique, sociale et économique où avec la pression démographique, plus de 50 millions d'habitants en 2030, l'on devra devant créer entre 350.000/400.000 emplois par an, non par décrets qui s'ajoute aux taux de chômage actuel. Il faut éviter les utopies comme cette annonce d'un haut responsable le 12/01/2021, de vouloir, avec une crise économique aiguë de créer un à deux millions d'entreprises en 2021 soit pour 10 emplois par entreprises entre 10/20 millions d'emplois, étant une aberration mais par des entreprises innovantes dictées par la logique du marché local e international , nécessitant un taux de croissance annuel entre 2021/2030 de 8/9% par an qui s'ajoute aux taux de chômage actuel. A court terme, cette croissance est ralentie par la baisse des prix des hydrocarbures, pas seulement le pétrole mais le gaz naturel, 33% de ses recettes, qui constituent sa principale entrée en devises, influant sur le niveau des réserves de change. A un niveau de 10/15 milliards de dollars, sans dynamisation de l'appareil productif, la banque d'Algérie serait contrainte de dévaluer le dinar à plus de 200/220 dinars un euro début 2022 avec un cours sur le marché parallèle d'environ 300 dinars un euro. Cela induira forcément, combiné avec la dévaluation du dinar, une inflation importante pour tous les produits importés, biens de consommation, biens intermédiaires et équipements. Ainsi, le prix des légumes secs importés, des pièces de voitures, les ordinateurs et les composants depuis début janvier 2021 ont connu une hausse entre 20/40% selon les produits. Pour les importations de voitures, si on achète à 100 euros arrivé au port d'Alger, le prix sera multiplié par 160/170 dinars un euro, plus les droits et taxes appliqués à la partie dinar plus la marge du concessionnaire, donc un prix au consommateur très élevé et qui sera fonction de la marque et du gabarit et de la structuration du pouvoir d'achat. Ainsi, malgré les subventions de certains produits, la majorité des produits connaissent une hausse vertigineuse ayant un impact sur le pouvoir d'achat des Algériens. Car, s'agissant d'un problème aussi complexe que celui de l'inflation, il me semble utile de préciser qu'une analyse objective doit tenir compte de la structure et des particularités de l'économie à laquelle ils sont appliqués, les aspects de structures de l'économie internationale, de l'économie interne, résultant de l'option de la stratégie de développement économique, aux schémas de consommation générés en son sein pour des raisons historiques, d'influences socioculturelles et aux composantes des différentes forces sociales pour s'approprier une fraction du revenu national. L'indice global de l'inflation doit être régulièrement réactualisé car le besoin est historiquement daté, les besoins évoluant, cet indice étant, biaisé, devant l'éclater par produits selon le modèle de consommation par couches sociales (fonction de la stratification du revenu national) et surcroît comprimé artificiellement par les subventions sinon il dépasserait les 10%. La perception de l'inflation est différente d'une personne qui perçoit 200 euros par mois de celle qui perçoit 5.000 euros ou plus n'ayant pas le même modèle de consommation. Un agrégat global comme le revenu national par tête d'habitant peut voiler d'importantes disparités entre les différentes couches sociales. Aussi, une interrogation s'impose : comment est-ce qu'un Algérien, qui vit au SNMG, (moins de 200 euros par mois fait face aux dépenses incontournables : alimentation, transport, santé, éducation. L e travail au noir (sphère informelle) de certaines catégories , de la sphère réelle après les heures de travail, parfois la petite corruption de ceux qui détiennent certains segment sud pouvoir économique au niveau local, lacellule familiale, paradoxalement, la crise du logement (même marmite, même charges) et les subventions et transferts sociaux mal ciblées et mal gérés jouent temporairement et imparfaitement comme tampon social. L'inflation joue comme vecteur de redistribution et de concentration du revenu national au profit des revenus variables et pénalise les revenus fixes. Nous sommes dans un cercle vicieux : l'inflation accélère les revendications sociales pour une augmentation des salaires qui à leur tour en cas de non productivité accélère l'inflation. Comme la détérioration du pouvoir d'achat accroît soit l'endettement des ménages ou accélère la déthésaurisation des ménages notamment les couches moyennes qui se paupérisent en la mettant en circulation leur épargne, ils gonflent la masse monétaire en circulation accélérant, en cas de rigidité de l'offre, le processus inflationniste. Lorsque l'Etat a les moyens financiers, l'importation de produits subventionnés joue comme tampon transitoire. Qu'en sera t-il avec l'éclatement de la cellule familiale et en cas de chute du cours des hydrocarbures ne pouvant plus subventionner, un couple avec deux enfants devant percevoir minimum entre 50.000/60.000 dinars/mois net pour uniquement substituer sans paiement de loyers, ni voitures, ni téléphone ? Le processus inflationniste est amplifié par les tendances monopolistiques tant au niveau commerce extérieur qu'au niveau interne où les circuits entre le producteur et le consommateur (les grossistes informels) ont tendance à se rallonger, la marge commerciale pouvant représenter 2 à 3 fois le prix de production (surtout dans le domaine agricole), ce qui ne peut que décourager le producteur immédiat et l'orienter vers des activités spéculatives. Ainsi, la politique bureaucratique autoritaire d'encadrement des prix s'avère d'une efficacité limitée, sinon il faudrait des milliers de contrôleurs, ne résolvant d'ailleurs pas le problème dans la mesure où le contrôle des prix repose sur le détaillant qui ne fait souvent que répercuter ces surcoûts de distribution alors que s'impose un nouveau système de régulation transparent.

En résumé, l'Algérie, pays à fortes potentialités, est à la croisée, n'ayant pas besoin de louanges de la part de certains responsables, même comportements que par le passé où on idolâtrait un tableau, mais des résultats sur le terrain, étant confrontée à des défis importants surmontables, entre 2021/2030, posés par les enjeux géostratégiques, les politiques hasardeuses du passé, mais depuis le début 2020, un impact mitigé de l'action gouvernementale mis en relief par le président de la république. L'urgence est de mettre fin au manque de visibilité et une organisation institutionnelle ministérielle pléthorique (41 ministres) ce qui réduit l'efficacité et la cohérence, des institutions en berne comme la cour des comptes, le conseil national de l'énergie, le conseil national de la concurrence, le conseil économique et social et en plus frappé par l'épidémie du coronavirus qui paralyse l'économie. Les défis futurs, pour se projeter sur l'avenir, impose une nouvelle gouvernance reposant sur plus de MORALE afin de rétablir la confiance , de s'éloigner des aléas de la mentalité rentière, de réhabiliter le travail et l'intelligence, de rassembler tous ses enfants , évitant la division sur des sujets secondaires, tout en respectant toutes les sensibilités, par un discours de tolérance. Il y va de la sécurité nationale.

A. M.

Le rapport alarmant de la Banque mondiale sur l'économie algérienne, tributaire de la rente des hydrocarbures en décroissance

Espérons, comme annoncé, un retour rapide au pays du président de la République, pour paraphraser les experts militaires, afin de remettre de l'ordre, non d'une manière autoritaire mais par la concertation et des mécanismes démocratiques, où la situation en ce mois de janvier 2021 est inquiétante.

PAR LE PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS, EXPERT INTERNATIONAL Dr ABDERRAHMANE MEBTOUL

Comme en médecine les deux principales maladies du corps social, qu'il s 'agit de diagnostiquer pour y remédier, sont l'inflation et le chômage résultant de la décroissance du PIB. Or, à la place de s'attaquer aux problèmes essentiels, au plus haut niveau de l'Etat, comme les tensions géostratégiques (voir l'intervention du chef d' Etat major de l'ANP en date du 19/01/2021) au niveau de la région et l'incidence de la baisse des recettes des hydrocarbures sur tous les indicateurs économiques et sociaux, on polémique sur l'importation de voitures, comme si cette importation pouvait résoudre tous les problèmes du pays. Il ne faut pas vivre d'illusion (voir notre interview chaine 1 en arabe 20/01/2021), Certains responsables semblent oublier que n'existe pas de situation statique , que toute Nation qui n'avance pas recule en ce monde turbulent et instable avec le risque du retour au FMI courant 2022 , ce qu'aucun patriote ne souhaite, qui aura des incidences économiques, sociales et sur les réformes politiques à venir

1.-Pour la Banque mondiale dans son rapport du 21 janvier 2021 le taux de croissance prévu en 2021 serait de +3,8%, 2,1% en 2022 contre -6,5%, en 2020. Comme conséquence le produit intérieur brut par habitant est passé de 4.077 dollars en 2017 à 4.120 dollars en 2018, à 3.942 dollars en 2019 et 3.232 en 2020, à 3.323 dollars en 2021 et à 3.534 dollars en 2022 donc une détérioration du pouvoir d'achat , encore que le PIB par tète d'habitant voile d'importantes disparités par couches sociales et que le taux de 3,8% prévu en 2021 s'applique à un taux négatif précédent donnant en termes réel, s'il se réalise, entre 0 et 1%. La croissance est ralentie par la baisse des recettes des hydrocarbures, qui constitue sa principale entrées en devises ne devant pas faire d'illusions d'un cours supérieur à 80 dollars le baril où selon le FMI pour les lois de finances 2020/2021, l'Algérie fonctionne à un cours supérieur à 100 dollars expliquant l'important déficit budgétaire. En effet, le PLF2021 prévoit les dépenses budgétaires (dépenses de fonctionnement et d'équipement) qui se situent à environ 64,98 milliards de dollars au cours de 128 dinars un dollar au moment de l'établissement de la loi tandis que les recettes fiscales globales (ordinaires et pétrolières) sont estimées à 41,62 milliards de dollars, soit un déficit budgétaire record de plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars avec un déficit global du trésor de 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB. Aussi ces indicateurs sont fonction des déterminants du cours des hydrocarbures où le cours actuel du Brent le 23/01/2021, est volatil les investisseurs se montrant préoccupés par les signaux, même faibles, d'un retour de la Covid-19 en Chine et avec plus d'intensité aux USA et en Europe est de 54,09 dollars le Brent (45,27euros) et 51,99 le Wit (42,72 euros) . Le niveau du cours actuel s'explique par plusieurs raisons, et sera fonction de la maitrise de l'épidémie du coronavirus et donc du retour à la croissance de l'économie mondiale mais également du nouveau modèle de consommation énergétique au niveau mondial en grandes mutations entre 2021/20030 avec un Mix énergétique (voir notre interview à la radio publique chaine 1 le 20/01/2021 sur le bilan de Sonatrach 2020) :

- une légère reprise de l'économie mondiale, suscité par le vaccin contre l'épidémie du coronavirus ; mais selon le FMI, le niveau de croissance de 2019 ne sera pas atteint avant 2022 sous réserve de la maitrise de l'épidémie et d'une entente commerciale entre l'occident et la Chine ;
- le nouveau plan de relance annoncé par le nouveau président US d'environ 1900 milliards de dollars dont une grande fraction sera consacrée aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique , avec le retour des USA à l'Accord sur le climat de Paris, préfigurant au niveau mondial, une importante transition énergétique qui influera sur le prix des énergies fossiles classiques ;
- la reconduction de l'accord des pays de l'Opep, sous réserve du respect des quotas devant tenir compte de l'entrée sur le marché de la Libye ;
- des fluctuations des stocks américains ayant assisté à une baisse puis fin e la semaine à une hausse ;
- un léger ralentissement de la production de pétrole et gaz de schiste US ;
- la baisse du cours du dollar par rapport à l'euro, étant passé de 1,10 dollar un euro à 1,2138 dollar le 22/01/2021, impactant le cours entre 10/15% ;
- pour l'Algérie , l'on devra tenir compte que 33% des recettes en devises proviennent du gaz naturel, une baisse de plus de 70% en référence à 2008/2010, le cours au 23/01/2020 étant de 2,52 dollars le MBTU, couvrant à peine els couts de production de l'Algérie

2.- Fin 2020, selon le rapport du Ministère de l'Energie de janvier 2021, le chiffre d'affaires de Sonatrach non inclus les dérivées, à ne pas confondre avec le profit net, devant retirer les coûts, a été fin 2020 de 20 milliards de dollars, comme je l'ai annoncé il y a trois mois (voir www.google.com), avec une forte baisse en volume physique,(moins 11%) les cours de pétrole ayant baissé à 42 dollars le baril en 2020, (la BM donnant un chiffre différent) contre 64 dollars en 2019, et non pas de 24 milliards de dollars comme annoncé par certains responsables du secteur, la différence étant énorme 4 milliards de dollars, montrant une non maitrise de la gestion faute d'une information fiable. Cette baisse des revenus de l'Etat, pour un montant de 1.853 milliards DA de fiscalité pétrolière versé au Trésor public durant l'année 2020, en baisse de 31% rapport au montant de 2019, est certes imputable à l'épidémie du coronavirus pour 70/80%) mais également à la gestion, interne de Sonatrach pour 20/30% expliquant l'audit exigé par le président de la république y a plus de quatre mois. L'économie algérienne extériorisée via la rente de hydrocarbures induit .forcément, combiné avec la dévaluation du dinar où la dépréciation a connu un taux d'environ 30% entre 2019/2021, le cours étant le 21/01/2021 à 132,92 dinars un dollar et 160, 90 dinars un euro, une inflation importante pour tous les produits importés biens de consommation, biens intermédiaires et équipements, l'ONS et la baisse des réserves de change qui tiennent la cotation du dinar officiel à plus de 70%. En cas de baisse drastique des réserves de change à 12/15 milliards de dollars, la Banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 dinars un euro fin 2021 et non 2023 comme prévu par le gouvernement avec une envolée du cours sur le marché parallèle qui fluctue en fonction du taux d'inflation avec une projection début 2023 d'environ 300 dinars un euro, en cas de la non dynamisation des exportations hors hydrocarbures. Si l'on s'en tient au rapport de la Banque mondiale de janvier 2021, le secteur des hydrocarbures représente 94 % de ses exportations de produits 98% avec les dérivées et 40% de ses recettes budgétaires, alors que l'équilibre budgétaire en Algérie, est estimé à 106,3 dollars entre 2020/2021, alors que le prix moyen d'exportation a été de 40,4 dollars en 2020, contre de dollars en 2017, 70,5 dollars en 2018, 64,2 dollars en 2019, 42 dollars en 2021, la BM prévoyant 48 dollars en 2022. Les réserves de change pour la BM, contredisant les prévision du PLF 2021,pour 2021/2013, devraient diminuer à moins à 5,7 mois d'importation en 2021) et 3 mois d'importation en 2022 (donc selon ces prévisions, une cessation de paiement courant juin 2021 malgré toutes les restrictions des importations en 2020 ayant paralysé tout l'appareil de production), contre 19,2 mois en 2017, 15,5 mois en 2018, 13,6 en 2019 et 13,6 en 2020 et les revenus des hydrocarbures passeront de 13,1% du PIB en 2019 à 9,5% du PIB en 2020 et pour les neuf premiers mois de 2020, l'on a assisté à une baisse de 10,1 % de la production, les prix du Sahara Blend ayant chuté de 39,4 %.

3.-Des mesures strictement monétaires, pour l'Algérie, contredisent les lois élémentaires de l'économie où toute dévaluation en principe devrait dynamiser les exportations, Or, entre 1970 et 2020,où le cours du dinar est passé de 5 dinars un dollar en 1970 à 132 dinars un dollar le 22/01/2021, environ 98% des exportations proviennent toujours des hydrocarbures en incluant les dérivées, montrant que le blocage est d'ordre systémique. La résultante du faible taux de croissance tirée directement et indirectement par la dépense publique via la rente des qui irriguent tous les secteurs à environ 80% (cela peut se calculer par l'inversion de la matrice, triangulation du table des échanges inter-industriels) entraîne avec la pression démographique, plus de 44 millions en 2020 avec une population active approchant 13 millions, plus 50 millions d'habitants en 2030, un fort taux de chômage environ 15% en 2020 tenant compte des emplois précaires et dans l'informel ,assistant à la tertiarisation de l'emploi à faible valeur ajoutée, où l'on devra devant créer entre 350.000/400.000 emplois par an, non par décrets qui s'ajoute aux taux de chômage actuel. Cependant, soyons réalistes, loin de toute démagogie destructrice car à certains discours, l'Algérie dépendra encore pour long temps des hydrocarbures pour ses recettes en devises, d'où l'urgence de profondes réformes structurelles. Cependant, évitons toute sinistrose, l'espoir faisant vivre comme dit l'adage. L'Algérie, acteur stratégique de la stabilité de la région méditerranéenne a toutes les potentialités de surmonter la crise actuelle sous réserve de la réforme en, profondeur de son système politique et économique, d'une vision stratégique de développement hors hydrocarbures, la stabilité juridique et monétaire, une lutte contre la mauvaise gestion et la corruption dans le cadre d'une libéralisation maîtrisée dans le cadre des valeurs internationales , parallèlement à la levée des entraves bureaucratiques, un nouveau mangement et transparence de la gestion de Sonatrach lieu de production la rente, la refonte du foncier, l'adaptation du système socioéducatif, la réforme du système financier dans son ensemble lieu de distribution de la rente pour éviter les pratiques occultes du passé et l'intégration de la sphère informelle,33% de lamasse monétaire en circulation plus de 40% de l'emploi et de l'activité économique par des mécanismes économique et non par des actions bureaucratiques (étude réalisée sous la direction du Pr A.Mebtoul –la sphère informelle et enjeux géostratégiques au Maghreb -Institut Français des Relations Internationales IFRI décembre 2013 réactualisée en octobre 2019 dans la revue sstratégie IMDEP du Ministère de la défense nationale MDN).

A. M.

ALGER, FOYER DE DELY-BRAHIM POUR PERSONNES ÂGÉES

Visite de la ministre de la Solidarité nationale

Afin de s'enquérir du respect des mesures de prévention contre la propagation du nouveau coronavirus, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, s'est rendue, vendredi 1er janvier, au Foyer pour personnes âgées de Dely-Brahim à Alger.

PAR BOUZIANE MEHDI

La ministre a, dans une déclaration à la presse au terme de cette visite, précisé que le secteur avait enregistré "*des résultats positifs pour ce qui est de l'application des mesures barrières contre la Covid-19, vu l'adaptation et la prise de conscience des personnes âgées de la crise sanitaire et du nécessaire respect des mesures prévues dans le protocole sanitaire de prévention contre cette pandémie, insistant sur l'impératif de poursuivre les campagnes de désinfection des Foyers pour personnes âgées, des centres de l'enfance assistée ainsi que tous les centres relevant du secteur, et ce en collaboration avec les différents organismes concernés, réitérant qu'elle veillera au suivi quotidien des rapports de la commission sectorielle chargée de suivre la situation des différents centres relevant du secteur en cette période de crise sanitaire*". Selon l'*APS*, le directeur de la protection des personnes âgées, Hocine Abdelhakim, a fait savoir que les foyers pour personnes âgées à travers 26 wilayas ont bénéficié de "*plus de 1.000 opérations d'assainissement, de nettoyage et de désinfection, de 600 tests Covid-19, de sept enquêtes épidémiologiques ainsi que des interventions de contrôle des services de santé pour accompagner les établissements et renforcer les opérations de sensibilisation et de vigilance*".

La ministre a, par ailleurs, insisté sur la nécessaire réintégration des personnes âgées dans leur milieu familial ou leur placement en familles d'accueil à travers la médiation familiale et sociale, sachant qu'en 2020, 147 personnes âgées ont été réintégrées au niveau national, a indiqué l'APS, ajoutant que 3.909 personnes âgées nécessiteuses ont bénéficié de différentes aides et d'équipements spéciaux et adaptés à leur état de santé, tandis que 319.983 autres ont bénéficié de l'Allocation forfaitaire de solidarité (AFS) au titre de l'année 2020.

S'agissant de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière, 1.331 personnes âgées ont été vaccinées, outre 468 fonctionnaires du domaine de la protection des personnes âgées. Pour la célébration du Nouvel An 2021, une cérémonie a été organisée et cela a été l'occasion pour les pensionnaires de partager des moments de joie, notamment avec la poursuite de l'application de la mesure relative à l'interdiction des visites et activités à caractère social au niveau des foyers pour personnes âgées, en raison de la pandémie de la Covid-19.

B. M.

OUARGLA, LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19

Engagement du mouvement associatif local

Le mouvement associatif de la wilaya d'Ouargla s'est, à l'instar des autres acteurs de la société, engagé dans une campagne de grande envergure de sensibilisation et de lutte contre la pandémie du coronavirus durant toute la conjoncture exceptionnelle de propagation de la Covid-19 que connaît le pays.

Pour parer à cette situation, une cellule de crise, composée d'associations bénévoles de divers horizons, de praticiens et de gens des affaires religieuses, a été ainsi mise en place sous le signe "Ouargla combat" pour lutter contre la pandémie mais aussi pour sensibiliser les citoyens quant aux mesures préventives à adopter. Les associations ont ainsi mené, en coordination avec les instances officielles, des campagnes de sensibilisation focalisant sur le respect des mesures préventives prônées par les pouvoirs publics pour la lutte contre la Covid-19, dont le strict respect du confinement et du dispositif sanitaire.

Les réseaux sociaux ont servi de tribune à ces associations pour prodiguer des conseils médicaux et psychologiques et œuvrer à la dissipation de la panique et de la pression psychologique chez les citoyens, notamment les personnes âgées et les malades chroniques.

De telles actions, auxquelles se sont associés des cadres issus d'autres organismes et établissements, ont touché les grandes agglomérations urbaines de la wilaya, dont Ouargla, Hassi-Messaoud et Touggourt, pour éveiller la conscience du citoyen des dangers encourus de la contamination par ce virus, et donner des consignes préventives à appliquer, notamment le confinement.

L'Association caritative - Ahbab El-Marid - s'est employée à la collecte de dons des opérateurs économiques pour l'acquisition d'équipements médicaux et prêter main forte au service Covid-19 au niveau de l'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf d'Ouargla.

L'Association - Afak Taleb-Larbi - a, pour sa part, fait don d'équipements médicaux et d'accessoires, dont des appareils de respiration pour les patients atteints du Coronavirus, au profit de l'EPH Slimane-Amirat de Touggourt, en plus d'une dotation de fauteuils roulants, ainsi que de deux ambulances pour la région, indique le président de l'association Saïd-Boulifa.

A ces efforts de solidarité en cette conjoncture exceptionnelle, vient s'ajouter la contribution de l'Association des ouléma algériens (bureau d'Ouargla) avec un don de 300 boîtes médicales, dont des appareils d'oxygène, ainsi que l'installation, à l'initiative de l'Association - Ifâalou El-Kheir -, d'un appareil de stérilisation au niveau du service de confinement de l'hôpital Mohamed-Boudiaf.

Le président de l'Association, Mourad Benhadjira, a indiqué que les "*structures sanitaires de la wilaya d'Ouargla se sont attelées à faire face à cette situation épidémiologique, appuyées de dons et aides parvenus de la wilaya et hors-wilayas, à l'instar de la campagne de don de sang menée en coordination avec les associations et l'élite paramédicale des différentes structures de santé de proximité*".

Au titre du protocole sanitaire adopté au niveau des lieux de culte pour leur réouverture aux fidèles, l'association pour la protection de l'environnement - Saâfa El-Khadra - a lancé une large opération de nettoiement et de désinfection des mosquées et la mise en place de moyens préventifs, en plus du placardage d'affiches de sensibilisation aux entrées des mosquées.

Aussi, pour impliquer le citoyen dans la protection de son environnement, ont été organisées moult actions de nettoiement et d'hygiène, dont des concours, à l'instar du meilleur quartier de la ville.

APS

OUARGLA

Installation de 18 stations d'internet à très haut débit

Un programme d'installation de 18 stations d'Internet à très haut débit a été lancé dans la wilaya d'Ouargla par l'entreprise Algérie Télécom en vue d'améliorer le réseau et, ainsi, les prestations fournies à sa clientèle.

Deux de ces stations sont en phase d'installation au quartier Bamendil et au quartier El-Moustakbel, dans la wilaya déléguée de Touggourt, alors que les études sont en cours pour le reste des stations. Reposant entièrement sur le réseau de fibre optique, ces ouvrages visent à améliorer la couverture et la qualité des prestations offertes au citoyen, sachant que ces stations, dotées de technologies modernes de télécommunications, permettent l'accès à l'internet avec un très haut débit, atteignant les 100 mégabits.

Le nouveau programme de modernisation du réseau de télécommunications sera généralisé à l'ensemble des quartiers déjà couverts par l'ancien réseau.

S'agissant du désenclavement des zones d'ombre à travers la wilaya, Algérie Télécom a procédé dernièrement à la mise en service de deux stations d'internet 4G dans les zones de Hassi-Maâmar et de Zenaïga avec une capacité de 700 abonnés chacune.

L'entreprise a installé à ce jour dans la wilaya d'Ouargla 50 stations 4G, dont 12 en zones d'ombre, qui sont toutes en exploitation, a-t-il encore affirmé, en soulignant que ces projets visent à améliorer le réseau de télécommunications, à désenclaver les régions et à faire parvenir le téléphone et l'Internet jusqu'aux contrées les plus éloignées de la wilaya.

BECHAR

Prochaine opération d'ensemencement de poissons de Gambusie

Une opération d'ensemencement d'alevins de gambusie (Gambusie-affinis) dans les barrages et autres plans d'eau à travers le pays sera lancée prochainement, sous le pilotage des directions locales du secteur de la pêche et des ressources halieutiques.

Le secteur va entamer prochainement une opération nationale d'ensemencement dans différents sites de barrages, cours d'eau, étangs et oueds, d'alevins de gambusie, petite espèce de poisson d'eau douce qui se nourrit principalement des larves de moustiques, et ce dans la cadre de la lutte biologique contre les maladies à transmission vectorielle, notamment la leishmaniose transmise par les moustiques à l'homme.

La dissémination de ce poisson entomophage dans les plans d'eaux a travers le pays permettra une lutte biologique efficace contre les populations larvaires de moustiques ainsi qu'une diminution sensible des taux d'agressivité des moustiques qui transmettent plusieurs pathologies à l'homme, telles que le zika, la dengue et le chikungunya.

En novembre dernier, il a été procédé par les services du secteur, avec la contribution de plusieurs secteurs d'activités, à l'encensement de 5.000 alevins de gambusie à travers plusieurs sites d'eau de la daïra de Taghit.

Une opération similaire portant sur l'encensement de 2.000 alvins de la même espèce de poisson sera réalisée jeudi prochain dans des sites naturels similaires de la région de Tindouf.

APS

TRAVAILLEURS DU SECTEUR DE LA PÊCHE

Un nouveau programme pour promouvoir des migrations de main-d'œuvre

L'Organisation internationale du travail (OIT) s'engage à aider les travailleurs du secteur de la pêche dans le monde.

PAR AMAR AOUIMER

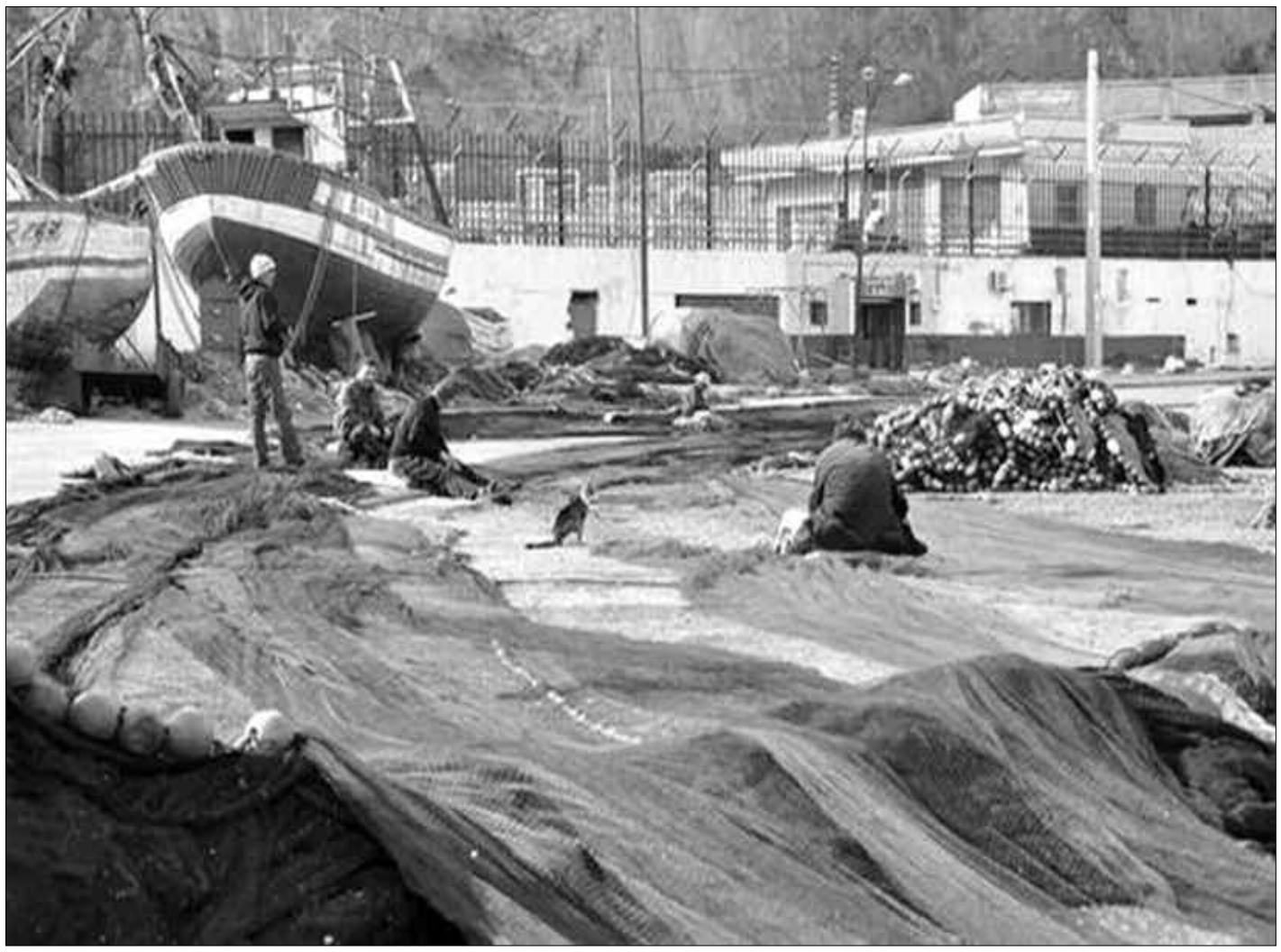

En Algérie, les autorités en charge du secteur de la pêche et des ressources halieutiques doivent prendre en charge les gens de la mer concernant leurs conditions sociales et économiques en leur offrant les moyens de travail.

Il est, donc, indispensable de mettre en œuvre la stratégie nationale de la pêche pour bien exploiter et rentabiliser les 1.200 km de littoral, car le secteur de la pêche renferme d'importantes opportunités d'investissements, de création d'emplois et de richesses.

Les travailleurs migrants employés dans les secteurs de la pêche et de la transformation des produits de la mer en Asie du Sud-Est bénéficieront d'un nouveau programme visant à poursuivre les efforts déployés pour promouvoir des migrations de main-d'œuvre régulières et sûres dans l'ensemble du secteur.

Le projet Ship to Shore Rights South East Asia (Droits du navire à terre en Asie du Sud-Est) est un programme d'une durée de quatre ans (2020-2024) mis en œuvre par l'Organisation internationale du Travail (OIT) en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Cette initiative, dont le budget s'élève à 10 millions d'euros (soit 11,29 millions de dollars E.-U.), est financée par l'Union européenne (UE), souligne l'OIT.

Le programme a, notamment, pour objet le renforcement des cadres juridiques, la protection des droits au travail et l'autonomisation des travailleurs des secteurs de la pêche et de la transformation des produits de la mer dans les pays suivants : Cambodge, Indonésie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Thaïlande et Viet Nam, indique l'OIT.

Cette même source ajoute qu'il s'inspire des travaux menés dans le cadre du projet Ship to Shore Rights financé par l'UE, qui s'est achevé en mars 2020. En réunissant ces trois institutions des Nations unies, il mettra à profit l'expérience des partenaires dans la région pour protéger les droits des travailleurs migrants et examiner des problèmes tels que le travail forcé, la traite des êtres humains, les pratiques de recrutement illégales et l'accès limité à l'information.

Le programme collaborera avec des travailleurs migrants actuels, potentiels ou rapatriés employés dans les secteurs de la pêche et de la transformation des produits de la mer, ainsi qu'avec leurs familles et leurs communautés dans les pays d'origine et de destination. Il collaborera aussi avec les pouvoirs publics nationaux, les organisations d'employeurs et de travailleurs, les agences de recrutement, les armateurs et leurs associations, les organisations de la société civile et les organisations communautaires, indique l'OIT.

Pirkka Tapiola, ambassadeur de l'Union européenne en Thaïlande, indique qu'*« une coopération régionale multilatérale contribuera à créer des règles du jeu équitables qui bénéficieront à la fois aux gouvernements concernés, au secteur privé et aux travailleurs. Cette intervention régionale permettra de maintenir le lien politique entre un secteur de la pêche durable et les pratiques de travail décent. »*

« Si des progrès ont été accomplis pour améliorer les conditions de travail des travailleurs migrants dans les secteurs de la pêche et de la transformation des produits de la mer, de nombreux problèmes subsistent. Cette nouvelle initiative favorisera des solutions innovantes, sûres et axées sur les droits pour gérer les migrations et les emplois transfrontaliers. Elle permettra de renforcer le secteur et de promouvoir le travail décent pour les femmes et les hommes qui y travaillent », explique Chihoko Asada-Miyakawa, directrice régionale de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique, précise cette source. *« Ce programme continuera à promouvoir les migrations régulières de main-d'œuvre des personnes qui travaillent dans les secteurs de la pêche et de la transformation des produits de la mer, en veillant à ce qu'elles soient recrutées via des circuits sûrs. Le projet accorde également une importance particulière à la capacité des migrants de susciter le changement grâce à une meilleure connaissance de leurs droits au travail et à leur aptitude à trouver des solutions lorsqu'ils constatent des cas d'exploitation ou de traite des personnes »*, explique Nenette Motus, directrice régionale de l'OIM pour l'Asie et le Pacifique.

« Dans la région Asie-Pacifique, la contribution des migrations au développement est importante et peut encore augmenter, notamment lorsqu'elles s'effectuent par des voies sûres, ordonnées et régulières. Le Pnud apprécie particulièrement d'être associé à l'UE, à l'OIT et à l'OIM dans le cadre de ce programme, car cela nous permet de libérer le potentiel de transformation des migrations et de soutenir les progrès socio-économiques en Asie du Sud-Est », explique Christophe Bahuet, directeur régional adjoint du Pnud pour l'Asie et le Pacifique.

Les pays d'Asie du Sud-Est comptent parmi les principaux producteurs et exportateurs mondiaux de poissons et de produits de la mer. Les chaînes d'approvisionnement des secteurs de la pêche et de la transformation des produits de la mer reposent sur plusieurs facteurs, notamment la pêche de capture et la transformation primaire et secondaire à terre. Les travailleurs migrants contribuent de manière significative à ces secteurs, à la fois en tant que pêcheurs et qu'employés des industries de transformation, poursuit l'OIT.

Le cadre réglementaire pour les migrations de main-d'œuvre dans les secteurs de la pêche et de la transformation des produits de la mer est souvent insuffisant, les travailleurs migrants étant fréquemment recrutés via des filières irrégulières et informelles. Si des améliorations importantes ont été constatées ces dernières années, les travailleurs continuent de dénoncer l'absence de contrats de travail écrits, le sous-paiement ou la rétention de salaire, mais aussi d'autres formes de vol salarial, ainsi que des expériences de coercition ou de travail contraint. La pandémie de Covid-19 a également eu de graves répercussions sur la vie et les moyens de subsistance des travailleurs migrants et de leurs familles. Le projet Ship to Shore Rights South East Asia aidera les gouvernements et les partenaires à relever ces défis et à garantir une solide protection à tous les travailleurs migrants employés dans ces secteurs économiquement et socialement importants.

Le secteur de la pêche et des ressources halieutiques en Algérie nécessite un appui de l'OIT pour développer l'industrie du la pêche.

A. A.

FRANCE

3 suspects mis en examen dans le projet d'attaque contre Macron

Trois personnes ont été mises en examen dans le cadre de l'enquête sur le groupe proche de l'extrême-droite soupçonné d'avoir envisagé une action violente contre Emmanuel Macron en 2018.

L'une d'entre elles a été interpellée mercredi dans le Morbihan. Ces trois personnes ont été mises en examen pour "*association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste criminelle*", et laissées libres sous contrôle judiciaire, conformément aux réquisitions du Parquet national antiterroriste (Pnat).

Les suspects, ainsi qu'une quatrième personne relâchée sans poursuite à ce stade, avaient été interpellés en Haute-Saône, en Meurthe-et-Moselle et dans le Morbihan par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), à la demande du juge antiterroriste chargé de l'enquête.

"*Au moins 1 d'entre eux est ancré dans la mouvance d'ultradroite, voire nazie*", a expliqué jeudi à l'*AFP* une source proche de l'enquête.

"*Pas mal d'armes […], certaines détenues légalement, d'autres a priori pas*" ont également été retrouvées lors de ces interpellations, avait ajouté cette source.

Au total, au moins 12 personnes sont désormais mises en examen dans ce dossier, selon un décompte de l'*AFP*.

L'information judiciaire avait été ouverte peu après l'arrestation le 6 novembre 2018 de six sympathisants de l'extrême droite radicale, en contact pour la plupart via une page Facebook identitaire intitulée "Les Barjols".

Les enquêteurs s'étaient décidés à intervenir après avoir appris qu'un des administrateurs du groupe, Jean-Pierre Bouyer, un retraité isérois, s'était déplacé dans l'est de la France où Emmanuel Macron se trouvait pour son périple mémoriel sur le centenaire de la fin de la Grande Guerre.

Dans une conversation interceptée par les policiers, ce retraité avait évoqué l'idée de s'en prendre au chef de l'État avec un couteau en céramique, non détectable aux contrôles de sécurité.

"*Il semble que le président de la République était pour eux une cible potentielle, même si le projet n'était pas abouti*", avait indiqué en 2018 Laurent Nuñez, alors secrétaire d'État à l'Intérieur.

"*C'est un dossier d'opportunité gonflé par les services qui ont surinterprété des propos incendiaires de gens révoltés mais qui n'avaient aucune réelle intention de projeter un attentat contre le président*", avait déclaré début octobre à l'*AFP* un avocat de la défense.

Projet d'attaque de l'ultradroite contre Emmanuel Macron : trois nouveaux suspects mis en examen

BRÉSIL

Bolsonaro dénoncé devant la CPI pour "crimes contre l'humanité"

Le cacique Raoni Matuktire, défenseur emblématique de la forêt amazonienne, demande, aux côtés d'Almir Surui, chef des Paiter-Surui, à la Cour pénale internationale (CPI) d'enquêter pour "*crimes contre l'humanité*" contre le Président brésilien Jair Bolsonaro, accusé de "*persécuter*" les peuples autochtones en détruisant leur habitat et bafouant leurs droits fondamentaux rapportent *Le Monde* et l'*Agence France-Presse* (AFP) ce samedi.

Les plaignants estiment que la politique menée par le chef d'État brésilien conduit à des "meurtres", des "transferts forcés de population" et des "persécutions", constitutifs de "crimes contre l'humanité" tels que définis par le Statut de Rome de la CPI.

Cette plainte d'une cinquantaine de pages, rédigée par l'avocat français William Bourdon, rassemble les accusations portées par des dizaines d'ONG, des institutions internationales et par des scientifiques spécialistes du climat: suspension du démarquage des territoires autochtones, projet de loi pour ouvrir les zones protégées à l'exploitation minière et agricole, budget restreint des agences environnementales reprises en main par les militaires, meurtres impunis de sept chefs autochtones en 2019, etc.

"*Depuis son investiture (en janvier 2019, NDLR), la destruction de la forêt amazonienne s'est accélérée sans commune mesure: augmentation de la déforestation de 34,5 % en un an, taux d'assassinat de leaders autochtones le plus élevé depuis ces onze dernières années, effondrement et menaces des agences environnementales…*", résume la plainte du chef du peuple Kayapo et du cacique Almi Surui, dévoilée samedi par le quotidien mais aussi consultée par l'*AFP*.

Le Président Jair Bolsonaro a, à de nombreuses reprises depuis le début de son mandat, exprimé sa volonté d'exploiter les terres autochtones, souligne l'ONG Survival International, qui milite pour la protection des populations indigènes, et parle de "génocide" en cours sur ces peuples. En juillet 2019, l'Onu avait déjà condamné le meurtre d'Emrya Waiapi, chef de la tribu des Waiapi, par des mineurs.

"*C'est un symptôme inquiétant du problème croissant de l'empiètement sur les terres autochtones - en particulier les forêts - par les mineurs, les bûcherons et les agriculteurs au Brésil*", avait alors déclaré Michelle Bachelet, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme.

Côté environnement, les chiffres montrent que les incendies de forêt atteignent des records ces derniers mois, et sont au plus haut depuis dix ans. Une destruction de la forêt amazonienne, indispensable à la régulation du climat, "*constituerait un danger direct non seulement pour les Brésiliens mais également pour toute l'humanité*", souligne la plainte.

En juillet 2020, des membres du personnel de santé au Brésil ont aussi demandé une enquête à la CPI pour "*crime contre l'humanité*" contre Bolsonaro, cette fois pour sa gestion de la pandémie de Covid-19. Un mois plus tôt, dans un entretien à l'*AFP*, le chef Raoni avait accusé le président d'extrême-droite brésilien de vouloir "*profiter*" de la pandémie pour éliminer son peuple.

Dans la plainte, l'avocat français William Bourdon, engagé par Raoni Metuktire, demande à la procureure d'ouvrir une enquête, précise Le Monde. La CPI devra désormais examiner cette demande, mais n'est pas tenue d'y accéder.

Agences

TURQUIE

Mise en garde d'Ankara aux Européens

Après le rejet par Ankara de la main tendue en juillet, les dirigeants européens ont décidé lors de leur sommet en décembre de sanctionner la poursuite des forages gaziers menés unilatéralement par la Turquie dans la zone économique exclusive de Chypre. Le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu a mis en garde les Européens hier contre la décision prise en décembre de sanctionner Ankara, au terme d'une mission à Bruxelles pour désamorcer les tensions avec l'UE. "*Aucun résultat ne pourra être atteint avec le langage des sanctions*", a-t-il averti dans un résumé de ses entretiens publié sur son compte *Twitter* après sa rencontre avec le président du Conseil européen Charles Michel. Après le rejet par Ankara de la main tendue en juillet, les dirigeants européens ont décidé lors de leur sommet en décembre de sanctionner la poursuite des forages gaziers menés unilatéralement par la Turquie dans la zone économique exclusive de Chypre. "*Les travaux sur ces sanctions sont en cours*", ont confirmé hier plusieurs sources diplomatiques. Un accord pourrait être annoncé lundi sur plusieurs noms de personnes ou d'entreprises impliquées dans ces activités de forage, à ajouter à une liste ouverte en novembre 2019 sur laquelle figurent déjà deux dirigeants de la Turkish petroleum corporation (TPAO), interdits de visa et dont les avoirs dans l'UE ont été gelés, a indiqué à l'AFP un diplomate européen. Mais les sanctions ne seront effectives que le jour de leur publication au Journal officiel de l'UE.

LIBYE

Une dizaine de corps découverts dans une fosse commune

Une dizaine de corps ont été découverts dans une fosse commune dans la ville de Tarhouna, dans l'ouest de la Libye, où de nombreuses dépouilles mortelles ont été retrouvées ces derniers mois, a annoncé le ministère de l'Intérieur du Gouvernement d'union nationale (GNA). Une équipe mixte du département des enquêtes criminelles, de l'Autorité générale pour la recherche et l'identification des disparus, et du département de la médecine légale, "*seule habilitée à accéder aux fosses communes à Tarhouna, a extrait 10 dépouilles mortelles non identifiées*", a indiqué le ministère sur sa page *Facebook*. "*Trois corps ont les yeux bandés et les poings liés*", précise le communiqué. L'existence de plusieurs charniers et fosses communes à Tarhouna avait déjà été signalée après le départ de la ville en juin 2020 des forces du maréchal Khalifa Haftar.

Agences

WEEK-END DES VERTS DU MONDE

Fortunes diverses pour nos internationaux

Les internationaux algériens évoluant dans les différents Championnats d'Europe et d'Asie ont connu des fortunes diverses, avec leurs clubs respectifs, durant ce week-end.

PAR MOURAD SALHI

Des chiffres qui mettent en lumière des performances notables pour certains et des choses à améliorer pour d'autres. Le sélectionneur national Djamel Belmadi se trouve actuellement en Algérie pour préparer déjà le prochain stage de son équipe, prévu le mois de mars, à l'occasion de la première fenêtre FIFA, de la nouvelle année 2021. En France, le latéral droit de Nice, Youcef Atal, s'est distingué ce week-end avec son équipe en inscrivant son premier but après plusieurs longs mois de disette. Un but important qui a donné la victoire à Nice en déplacement à Lens avant de rechuter à nouveau. Le joueur formé à la JS Kabylie, qui a ressenti une douleur à la cuisse, a cédé sa place deux minutes après son joli but.

En plus de sa longue blessure au genou survenue la saison passée, Youcef Atal (24 ans) a la malchance d'accumuler les pépins physiques. De quoi lui faire rater les rendez-vous de cette semaine. Le joueur, selon son entraîneur en équipe nationale, à savoir Djamel Belmadi, est appelé à faire très attention pour éviter de compromettre son avenir. Son coéquipier à Nice, Hichem Boudaoui, qui a été une nouvelle fois titularisé par son entraîneur Adrian Ursea, a bel et bien honoré la confiance placée en lui par son staff technique. L'ancien de Paradou a été placé par son entraîneur au poste de milieu offensif. Ce poste a permis à ce joueur de réaliser une belle prestation, ponctuée par une belle victoire à l'extérieur. En Angleterre, le milieu de terrain offensif de West Ham, Saïd Benrahma, s'est distingué avec son club en étant passeur décisif sur l'un des quatre buts de son équipe et s'est montré très dangereux durant les 90 minutes de la rencontre face à Doncaster, à l'occasion du match de coupe. En Allemagne, le latéral gauche algérien du Borussia Mönchengladbach a marqué un joli but qui donne l'avantage aux siens face au Borussia Dortmund à l'occasion de la 18e journée de Bundesliga. Alors que le score était de 2-2 à la 49e minute, le joueur formé au Paradou monte dans son couloir dans la surface adverse, avant d'envoyer le cuir dans les filets adverses. Une victoire qui permet à son équipe de remonter à la quatrième place au classement général de la Bundesliga. En Tunisie, l'Espérance Tunis a remporté son match face au Stade Tunisien sur le score de 2-1 avec une contribution de l'international algérien Ilyès Chetti. Pendant ce match, Chetti a délivré une passe décisive après avoir déposé un magnifique centre sur la tête de l'attaquant tunisien Khenissi qui a ouvert le score à la 35e minute de jeu. Le club Sang et Or et futur adversaire du MCA en phase de groupe de Ligue des champions s'est imposé 2-1 et creuse l'écart sur ses poursuivants directs. En Italie, Ismaël Bennacer voit, enfin, le bout du tunnel. L'international algérien, absent des terrains depuis le 13 décembre dernier, en raison d'une blessure musculaire, sera de retour à la compétition la semaine prochaine. Une chose est sûre, *Milan News* a indiqué que le milieu de terrain de 23 ans ne sera pas prêt pour le match de la Copa Italia de ce mardi contre l'Inter de Milan. Blessé durant le dernier entraînement de son équipe avant le déplacement à Paris, Andy Delort a effectué des tests approfondis et connaît la durée de son absence. L'international algérien souffre d'une déchirure au niveau des ischions jambiers. Cette blessure viendra éloigner le joueur des terrains pour une période de trois semaines environ. C'est un coup dur pour l'avant-centre de Montpellier, lui qui brille cette saison en Ligue 1 avec dix buts marqués et six passes décisives en 19 matchs joués.

M. S.

MCA, NEGHIZ :

« Content de la réaction de mon équipe face à l'ASAM »

Le Mouloudia continue son bonhomme de chemin. Menés par trois buts à un, les hommes de Nabil Neghiz ont su arracher le point du match nul. L'entraîneur, revenu sur cette rencontre folle, a fait part de sa satisfaction. Le Mouloudia d'Alger, qui est parvenu la semaine dernière à ramener une victoire de son déplacement à Sétif (0-1) face à la formation de l'ESS, leader du Championnat, a été tenu en échec avant-hier face à l'accrocheuse équipe de l'AS Aïn M'lila (3-3) pour le compte de la 9e journée du Championnat de Ligue 1. Les protégés de Nabil Neghiz ont été menés au score par 3 buts à 1 avant de renverser la situation et arracher le point du match nul en fin de partie.

Pour le coach Neghiz, c'était *« un scénario de match très bizarre, car au bout de vingt minutes de jeu, nous avons encaissé trois buts. On a raté notre entame, nos joueurs n'étaient pas bien concentrés. Nous avons commis deux erreurs qui nous ont coûté deux buts. Pour moi, c'est le troisième but qui nous a fait mal, car il y avait une faute sur notre gardien et sur notre défenseur aussi. En seconde période, mon équipe est entrée avec la ferme intention de renverser ce match et remonter notre retard, ce qui a été fait. Dans l'ensemble, je suis satisfait de mes joueurs qui ont montré un gros caractère face à l'ASAM, c'est surtout ça que je retiens de ce match »*, a fait savoir Neghiz au réseau social du club. À la suite de ce match nul, le MCA reste invaincu en Championnat.

Les Vert et Rouge occupent la deuxième place au classement avec 18 points et avec un match retard à leur actif, à 4 points du leader Sétif.

LIGUE 1

La 10e journée aura lieu demain

La 10e journée du Championnat national de Ligue 1 se jouera dans son intégralité demain, comme indiqué sur le site de la Ligue de football professionnel (LFP).

Prévue à partir de 14h30, cette 10e sortie de la saison sera agrémentée de plusieurs rencontres intéressantes, dont celle prévue au stade du 8-Mai-1945 (Sétif) entre l'ES Sétif et l'Olympique de Médéa.

Après avoir repris leur marche en avant, en damant le pion au CS Constantine, les Sétifiens, leaders avec 22 points, recevront un promu, 3e au classement et qui reste sur une très belle série de quatre victoires consécutives.

NAHD

Lounès Gaouaoui, nouvel entraîneur des gardiens

Lounès Gaouaoui, ancien international algérien, vient d'être nommé entraîneur des gardiens au sein du NAHD. Lounès Gaouaoui, ancien portier et qui était l'entraîneur des gardiens des Verts dans le staff de Rabah Madjer, vient renforcer le nouveau staff du NAHD dirigé par Dziri Billel, de retour après son expérience ratée au CA Bordj Bou-Arréridj.

Pour son deuxième match sous la houlette de Dziri Bilel, le NAHD a été tenu en échec, hier, à domicile face au NC Magra (1-1) pour le compte de la 9e journée du Championnat de ligue 1. Le club algérois est en crise avec seulement 7 points inscrits et une dangereuse 18e place au classement général.

MERCATO

Loucif résilie son contrat avec Angers

Après deux ans à Angers, le latéral droit international algérien Haïthem Loucif (24 ans) n'est plus un joueur du SCO et son contrat a été résilié par la FIFA.

Selon nos informations, le joueur a pris un avocat et ce dernier a contacté la FIFA pour obtenir la résiliation du contrat du joueur qui ne participait même pas aux entraînements avec l'équipe professionnelle.

La FIFA a étudié le dossier de l'international et accepté la demande de conciliation pour le libérer d'un contrat qui courait jusqu'en juin 2023.

Le joueur formé au Paradou AC, selon la même source, ne souhaite pas faire un pas en arrière et revenir dans le Championnat algérien, ni signer en Tunisie ou un pays du Golfe. Loucif, qui n'a pas eu sa chance malgré un transfert d'un montant de 2 millions d'euros, souhaiterait rester en Europe et retrouver un club dès ce mercato hivernal.

LA CHUTE DE LONDRES

21h00 W9

Au Pakistan, le trafiquant d'armes Aamir Barkawi célèbre le mariage de sa fille lorsqu'un drone américain cible un missile qui s'abat sur sa résidence, provoquant de nombreux morts. Deux ans plus tard, alors que les plus grands chefs d'État de la planète sont réunis à Londres pour assister aux obsèques du Premier ministre britannique, une attaque terroriste frappe la capitale anglaise.

SAFE

21h00 C8

Flic déchu et condamné par la mafia après un mauvais coup, Luke Wright erre dans les rues de New York. Il croise le chemin de Mei, une enfant surdouée dotée d'une mémoire phénoménale, menacée parce qu'elle a en tête la combinaison d'un coffre-fort renfermant une petite fortune. Wright décide de lui venir en aide… déclenchant ainsi une guerre des gangs entre les Triades, la mafia russe et des policiers new-yorkais corrompus.

THE BAY

21h00 2

Lisa poursuit son enquête sur l'assassinat de Stephen Marshbrook, beau-fils et associé de l'avocat Bill Bradwell. Tandis qu'elle concentre ses recherches sur les relations troubles qu'entretient le cabinet Bradwell et Marshbrook avec le promoteur Breakwater, un nouvel élément vient relancer la piste familiale et les investigations prennent un nouveau tournant.

SECRETS D'HISTOIRE RAPHAËL, LE PRODIGE DE LA RENAISSANCE

21h00 3

Stéphane Bern vous entraîne à la rencontre de Raphaël, l'un des artistes majeurs de la Renaissance italienne. Peintre virtuose, architecte audacieux, poète… Raphaël est l'enfant chéri de la Renaissance italienne. Porté au pinacle de son vivant, élevé au statut d'idole après sa mort, l'artiste prodige a connu une gloire jamais démentie jusqu'à aujourd'hui.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LA BAULE-LES-PINS

21h00 arte

A Lyon, au début de l'été 1958, Léna accompagne ses filles Frédérique, 13 ans, et Sophie, 8 ans, à la gare. Comme chaque année, elles partent en vacances à la Baule mais cette fois, Léna a décidé de rester à Lyon pour régler certains problèmes : mariée à Michel, elle ne s'entend plus avec lui depuis longtemps et la nuit résonne souvent du cri de leurs disputes. Les petites s'en vont donc seules, confiées à la garde d'Odette.

GÉNÉRATION PANAME

21h00 4

Génération Paname est un programme imaginé par Kader Aoun et présenté par Mathieu Madénian. Il braque les projecteurs sur la toute nouvelle génération de comiques formés au Paname, la maison mère du stand-up hexagonal. Depuis sa création en 2009, cette scène mythique a vu débuter des artistes aussi talentueux et variés que Mathieu Madénian, Norman, Nawell Madani, Gaspard Proust, Haroun, ou encore Fary pour ne citer qu'eux.

OPÉRATION RENAISSANCE ÉMELINE ET PIERRE-YVES

21h00 M6

Dans cet épisode, on suit le parcours d'Émeline et de Pierre-Yves, deux personnes décidées à se sortir de l'obésité coûte que coûte. Émeline est une maman célibataire de 26 ans. Depuis l'adolescence elle a des crises de compulsion alimentaire qui ont complètement déréglé son métabolisme. À tel point que les régimes restrictifs classiques n'ont plus aucun effet sur elle. Chaque accident de la vie l'a conduite à prendre toujours plus de poids. Elle se lance avec beaucoup d'espoir dans le parcours de la chirurgie bariatrique mais sait que cette dernière n'est pas une baguette magique.

SAM FRIDA

21h00 TF1

Sam a passé la nuit au dépôt du tribunal. Son cas est grave et elle est mise en examen. Dans le même temps, sa vie privée devient de plus en plus compliquée. Elle refuse officiellement la demande en mariage d'Antoine et apprend que l'unique raison du retour de son père est le besoin urgent qu'elle accepte de donner son rein… pour sauver la vie de son frère, Olivier.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP 01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 4180 | Lundi 25 janvier 2021

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06:25
Dohr	13:00
Asr	15:45
Maghreb	18:09
Icha	19:30

EQUIPE DES BLEUS

Deschamps souhaite que Zidane lui succède

Zinedine Zidane a un parcours footballistique exceptionnel. Principal artisan de la première Coupe du Monde de football remportée par la France chez elle en 1998, Zizou a tout gagné.

En tant que joueur d'abord. À la Juventus de Turin de 1996 à 2001, puis au Real Madrid (2001-2006), où il a gagné de nombreux titres nationaux et européens, notamment une Ligue des champions en 2002, grâce à un but venu d'ailleurs qu'il a lui-même inscrit en finale face au Bayer Leverkusen.

Avant de partir à Madrid, il offre le premier Mondial de football à l'équipe de France en 1998, et gagne l'Euro en 2000. En 2006, le Franco-algérien décide d'arrêter sa carrière de joueur, après une finale de Coupe du Monde perdue face à l'Italie, sans quitter les terrains de football.

Reconverti comme entraîneur, Zinedine Zidane, dont les parents sont originaires d'Algérie, ne tarde pas à briller, avec le Real Madrid. Avec l'équipe première qu'il prend en 2016, il gagne trois Ligues des champions d'affilée (2016, 2017 et 2018), une première historique pour un entraîneur en Europe. En trois ans, il a gagné en tout neuf titres, avant de revenir au Real Madrid en mars 2019 pour gagner une Liga en 2020.

"Zizou, c'est Zizou"

Zizou a quasiment tout gagné et gravi toutes les marches, en tant que joueur, puis comme entraîneur. Il lui reste à entraîner une équipe nationale de niveau mondial.

Et ce samedi, le sélectionneur des Bleus Didier Deschamps lui a ouvert des portes, en estimant que Zidane est évidemment son successeur à la tête de l'équipe de France. *"À partir du moment où il a décidé d'être entraîneur et qu'il est entraîneur en club, qu'il puisse boucler la boucle"*, a-t-il dit.

Deschamps estime, que Zidane, *"comme tous les anciens joueurs"* peuvent lui succéder, en marquant sa préférence : *"Peut-être encore plus lui, parce que même dans notre génération, il y avait tous les joueurs dont je faisais partie… et Zizou. (…) Zizou, c'est Zizou"*. L'ancien coéquipier de Zidane, à la Juventus et en équipe de France, se voit un jour lui passer le relais et le souhaite *"évidemment"*.

Deschamps n'a pas dit s'il comptait quitter l'équipe de France à la fin de son contrat qui expire en 2022, après la Coupe du Monde au Qatar. "*Je ne m'interdis rien, mais je ne me pose pas la question"*, a-t-il dit.

Si Zidane succède à Deschamps à la tête des Bleus, ce sera le premier Franco-algérien à occuper le poste d'entraîneur de l'équipe de France.

DÉCÈS D'UN ALGÉRIEN À BRUXELLES

L'Algérie demande de faire toute la lumière sur ce drame

Les services de l'Ambassade et du Consulat général d'Algérie à Bruxelles ont pris contact avec le ministère belge des Affaires étrangères et les services du procureur du Roi, pour demander que toute la lumière soit faite sur les conditions du décès, le 19 janvier 2021, d'un ressortissant algérien dans une cellule du Commissariat de Police de Bruxelles, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

"*Suite au décès, le soir du 19 janvier 2021, d'un ressortissant algérien dans une cellule de Commissariat de Police de Bruxelles, les services de l'Ambassade et du Consulat Général d'Algérie à Bruxelles, après en avoir informé, assisté et soutenu la famille du défunt dans cette douloureuse épreuve, ont pris contact avec le ministère belge des Affaires étrangères et les services du procureur du Roi, pour demander que toute la lumière soit faite sur les conditions ayant entouré ce drame. La partie algérienne a, notamment, demandé que lui soit communiqué le rapport d'enquête diligentée par le procureur du Roi*", précise la même source.

Les services du ministère des Affaires étrangères "*suivent, avec une très grande attention, cette affaire*", ajoute le communiqué.

CE DIMANCHE

La terre a tremblé à Batna et Tizi-Ouzou

Dans la wilaya de Batna, la terre a tremblé hier, à 15h04. Une secousse d'une magnitude 3.3, localisée à cinq kilomètres au Nord-ouest de Merouana, s'est en effet produite, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

Quelques heures plus tôt, précisément à 12h50, une secousse tellurique d'une magnitude de 3.5 s'est produite dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué un autre communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique.

L'épicentre a été localisé à quatre kilomètres au sud ouest de Tigzirt.

LE CONSEIL D'ÉTAT FRANÇAIS SUSPEND LE GEL DES VISAS DE TYPE FAMILIAL

Enfin les retrouvailles !

Nombreux sont les Algériens des deux rives qui ont exprimé à travers les réseaux sociaux leur consolation, quant à la décision du Conseil d'État français, de suspendre le gel de la délivrance de visas de regroupement familial, aux conjoints et enfants d'étrangers non-européens résidant en France, décidé par le Gouvernement en mars 2020, à cause de la crise sanitaire. Joie et soulagement donc pour ces derniers qui ont subi les affres de la crise sanitaire et surtout celles des politiques avec leurs décisions radicales, au point d'oser à "*couper même les cordons ombilicaux",* privant les membres de la même famille de vivre ou mourir ensemble en ces temps de crise sanitaire qui rafle tout sur son chemin.

Le mérite revient à un groupe de requérants constitué de neuf ONG d'aide aux étrangers et de lutte contre le racisme, soutenu par plusieurs parlementaires.

Il s'agit de la Cimade, France terre d'asile et la Ligue des droits de l'Homme, des syndicats et de ressortissants étrangers concernés, qui avait saisi le Conseil d'État à la mi-décembre pour demander la suspension du gel des visas de regroupement familial.

Le recours au Conseil d'État a été décidé à la suite du rejet par le tribunal administratif de Nantes de plusieurs demandes de suspension, présentées principalement par des ressortissants algériens et soutenues par le Syndicat des avocats de France (SAF). Le juge des référés du Conseil d'État a estimé que *"le gel des visas porte une atteinte disproportionnée au droit de la vie familiale normale et à l'intérêt supérieur des enfants"*.

Or, comme l'a rappelé le Conseil d'État dans un communiqué, cette mesure n'a pas été appliquée à tout le monde. Outre son caractère discriminatoire, la décision de geler les visas, selon le Conseil d'État, n'a pas une grande incidence sur la propagation du virus de la Covid-19, qui n'excédait pas en temps normal 60 personnes par jour.

Et l'administration n'apporte pas d'élément montrant qu'un tel flux pourrait contribuer, de manière significative, à une augmentation du risque de propagation de la Covid-19. Il a ajouté, que des mesures de dépistage et d'isolement "*peuvent être appliquées aux intéressés"* comme aux autres.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

227 nouveaux cas et 2 décès en 24h

Le bilan officiel, rendu public ce 24 janvier, fait état de 227 nouveaux cas contaminés à la Covid-19, 2 décès et 190 guérisons. Le nombre de personnes en soins intensifs est, pour sa part, de 34 personnes.

Ce nouveau bilan porte le total des contaminations à travers le pays à 105.596 cas, dont 2.863 décès, selon le Comité scientifique chargé du suivi de la pandémie.

Le nombre de contaminations ne se stabilise pas, mais reste au-dessous des 300 depuis le début du mois en cours.

Le Gouvernement avait, rappelons-le, reconduit le couvre-feu pour deux autres semaines le 15 janvier, alors qu'il a décidé de donner le feu vert pour le vaccin russe Spoutnik V. Il a, par la suite, annoncé son intention de commander un des deux vaccins chinois contre le virus. Le ministre de la Santé a annoncé également, que l'Algérie allait recevoir le vaccin britannique de AstraZeneca en début du mois de février. Le porte-parole du Comité de suivi de la pandémie avait annoncé, que 500.000 doses du vaccin russe Spoutnik ont été commandées, et seront réceptionnées prochainement, sans toutefois fixer de date de réception des vaccins. Il a également déclaré, que les doses de vaccins seront stockées, dans un premier temps, à l'Institut Pasteur d'Alger, avant d'être acheminées vers des centres désignés dans chacune des 48 wilayas. 8.000 centres de santé assureront, par la suite, l'opération de vaccination. Il a également annoncé le lancement de la formation des encadreurs de l'opération de vaccination, et a estimé que le maintien des frontières fermées a évité au pays la propagation de la nouvelle variante de la Covid-19.

Chaque personne vaccinée, apprend-on, disposera d'une carte de vaccination contenant ses données civiles, le type de vaccin inoculé, le nom de l'agent vaccinant, les maladies que le vaccin présente et la date de la deuxième dose à injecter.